

RENTÉE

OPÉRATIONS DE
DÉVELOPPEMENT... 6

MATHIEU LEMOINE

LE COMPLET
À SATIÉTÉ..... 26



Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation



N° **144**

JUIN 2013

ACTIONS 2013-2016

Tourisme pour tous



LeMemoClub

A consulter régulièrement sur www.ffe.com/club/LeMemoClub - Juin 2013

PONEY ECOLE



D'avril à juin, les Poney Clubs de France accueillent les écoles dans le cadre de l'opération Poney Ecole. Près de 2 000 écoles ont fait des demandes de réservation.

Vous participez. Pensez à consulter régulièrement votre espace personnel et à confirmer les créneaux réservés.

<http://poneyecole.ffe.com>

L'ÉQUITATION POUR TOUS



Une formule nationale unique à horaire fixe pour s'initier à l'équitation à petit prix, telle est l'opération proposée en détail page 7.

L'objectif, mettre le pied à l'étrier des piétons à qui la campagne TV 2013 va donner l'envie de se mettre à l'équitation. Donnez votre avis sur les modalités de l'opération par mail à equitationpourtous@ffe.com

GUIDE FEDERAL DU GALOP® 2



Le Guide Fédéral du Galop® 2 est disponible. Les clubs adhérents peuvent acheter les Guides Fédéraux via la boutique en ligne FFE : boutique.ffe.com.

Paiement fait par carte bancaire et livraison sous 48h ouvrables. Tarif revendeur pour les clubs sur les commandes de 10 guides et plus. Vos cavaliers peuvent réviser les QCM en ligne en cliquant sur Ma Page Cavalier FFE / Mes diplômes FFE.

GENERALI OPEN DE FRANCE



Le Generali Open de France aura lieu du 6 au 14 juillet pour l'Open Poneys et du 20 au 28 juillet pour l'Open Clubs.

Vérifiez les qualifications de vos cavaliers et, si nécessaire, de vos équipés.

Rappel des clôtures d'engagement :

Generali Open de France poneys : 10 juin

Generali Open de France clubs : 24 juin

GRILLES D'ÉVALUATION GALOPS®



Les grilles d'évaluation des Galops® pleine nature, westerner et voltigeur sont en ligne sur le site www.ffe.com. Rendez-vous sur l'onglet Formations équestres / Diplômes de cavalier / Galops.

Ces grilles sont proposées aux ensei-

gnants pour test.

Faites nous part de vos retours à galops@ffe.com.

Rappel : QCM Galops® 1 et 2 en ligne via la Page Cavalier FFE

APPELS À CANDIDATURES 2014



Les candidatures pour les Championnats de France, les étapes des circuits FFE et les Tournées des As 2014 sont à déposer sur FFEcompét du 15 mai au 15 juin. Se connecter en tant qu'adhérent FFE sur FFEcompét. La liste des candidatures apparaît. Pour

l'attribution souhaitée, cliquer sur le bouton « Postuler. »

Même procédure pour les internationaux et nationaux élite du 15 juin au 15 août.

EQUIRANDO



En 2013 l'Equirando se décline au pluriel avec l'Equirando du 19 au 21 juillet à Lignièrès (18), voir REF 141 et 142 Renseignements et inscriptions sur www.equirando.com.

L'Equirando junior se tient du 23 au 28 juillet à St Amand en Puisaye (58) sur le thème du cirque, voir REF 141 et 142.

Renseignements et inscriptions sur www.ffe.com/tourisme.

JOURNÉE DU CHEVAL



Les inscriptions sont ouvertes pour la Journée du Cheval du dimanche 22 septembre 2013. Vous pouvez dès maintenant inscrire votre club à la Journée.

Vous pouvez ajouter une photo.

Le détail de votre programme peut être ajouté plus tard et il peut être modifié à tout moment jusqu'au 22 septembre.

journeueducheval.ffe.com





© FFE/PSV

LIEN DIRECT AVEC LE PRÉSIDENT

Vous avez une idée, un projet. Vous aimeriez que la Fédération mette en oeuvre une opération, un service, un outil qui pourrait être utile à tous.

N'hésitez pas. Envoyez un mail directement à Serge Lecomte à l'adresse president@ffe.com.

AG ELECTIVES DES CRE

Le 18 mars, Carole Payet a été réélue avec le comité directeur suivant : André Albegiani, Eric Blitz, Anne-Cécile Chabert, Jacques Chapeau, Boris de la Chapelle, François Emery, Rita Etienne, Muriel Gougeon, Philippe Lefevre, Céline Martin, Julien Nassibou, Pascal Pinson, Franck Salson, Florence Schupp et Judex Thermea.

Concertation

Poney Ecole rassemble des milliers d'enfants autour des poneys. La première édition est l'amorce d'une montée en puissance nécessaire pour faire connaître notre sport au plus grand nombre.

L'ÉQUITATION POUR TOUS

Pour aller plus loin, nous vous proposons une nouvelle opération *L'équitation pour tous* destinée à mettre le pied à l'étrier dans des conditions très accessibles à tous ceux à qui la campagne TV de l'été aura donné envie de monter à cheval régulièrement.

C'est l'occasion d'une concertation pour nous faire part de vos préférences pour les modalités de mise en place et pour le format à proposer à prix fixe national pour une séquence d'initiation de 5, 8 ou 10 séances, dès la rentrée, à la Toussaint ou toute l'année... Les options sont ouvertes. Prenez connaissance en détail de l'opération qui vous est présentée page 7 et faites part de votre avis et de vos suggestions.

FÉDÉRATIVES

Les Fédératives de Montluçon les 25 et 26 novembre prochains prolongeront les réflexions menées lors du dernier Congrès de Saumur et permettront de s'interroger ensemble sur les nouveaux axes de développement à mettre en oeuvre pour la pratique, pour la formation, pour le sport...

Cette nouvelle formule a pour ambition d'offrir aux dirigeants de clubs l'occasion de se rencontrer autour des rendez-vous fédéraux dans un contexte propice aux échanges. Prenez date.

N'hésitez pas à me faire parvenir vos idées sur les projets d'envergure nationale que nous pouvons mener dans l'intérêt de l'équitation et de ceux qui la font vivre.

Serge Lecomte

OFFRES D'EMPLOI



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

La FFE recrute adjoints techniques FFE connaissant parfaitement la filière équitation, ayant des compétences en formation, en pédagogie et en compétition.

Libres de tout engagement et titulaires de diplômes d'Etat. Postes à pourvoir au siège de la FFE à Lamotte. Envoyer CV et lettre de motivation à recrutement@ffe.com

L'essentiel de vos Rendez-vous



DU 13 AU 15 JUIN À CANNES

CSI5*

5^e étape du Global Champions Tour et 3^e étape du French Tour.

<http://www.jumpingcannes.com/>

DU 21 AU 23 JUIN AU HARAS DE JARDY

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Horse-ball Amateur Mixte & dernière étape Pro Elite.

<http://www.horse-ball.org/jardy>

DU 4 AU 7 JUILLET AU MANS BOULERIE JUMP

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Voltige Amateur et Pony-Games Amateur et Jeunes.

<http://pole-europeen-du-cheval.com/>

DU 5 AU 7 JUILLET AU HARAS DE JARDY

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Amateur Equipes.

<http://www.horse-ball.org/jardy>

DU 6 AU 14 JUILLET ET DU 20 AU 28 JUILLET
À LAMOTTE

GENERALI OPEN DE FRANCE PONEY ET CLUB

15 000 cavaliers sont attendus au Parc Equestre Fédéral pendant 15 jours de compétition dans une quinzaine de disciplines.

<http://opendefrance.ffe.com/>

DU 5 AU 7 JUILLET À VIERZON

CDI 3*

4^e étape du FFE Dress'Tour.

<http://www.centre-equestre-vierzon.com>

DU 9 AU 14 JUILLET À COMPIÈGNE

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Dressage Jeunes.

<http://dressageeurope.compiegne-equestre.com/fr>

DU 16 AU 21 JUILLET À VEJER DE LA FRONTERA

CHAMPIONNATS D'EUROPE

CSO Jeunes.

<http://www.sunshinetour.net> Choisir CTO Europa

DU 18 AU 21 JUILLET À DEAUVILLE

CDI 3*

5^e étape du FFE Dress'Tour.

<http://www.deauville-a-cheval.com/concours-de-dressage-international>

DU 19 AU 21 JUILLET À SANDILLON

CHAMPIONNATS DE FRANCE

CCE As & Jeunes Cavaliers.

<http://www.ecuriepierrefrance.fr/grandnational.html>

DU 19 AU 21 JUILLET À CHANTILLY

CSI 5*

4^e étape du French Tour et 8^e étape du Global Champions Tour.

<http://www.jumping-chantilly.com/>

DU 25 AU 28 JUILLET AU MANS

CHAMPIONNATS DE FRANCE

CSO As.

<http://pole-europeen-du-cheval.com/>

DU 26 AU 28 JUILLET À VERNON

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Dressage Major.

<http://lesrogerayes.unblog.fr/>

27 JUILLET À TARBES

CHAMPIONNATS DU MONDE

Endurance jeunes.

<http://www.endurance-equestre65.com/>



GRAND NATIONAL

En savoir plus :
<http://grandnational.ffe.com/>

14-16 JUIN : VITTEL 88

2^e étape CCE

20-23 JUIN : LES BRÉVIAIRES 78

4^e étape dressage

28-30 JUIN : FONTAINEBLEAU 77

6^e étape CSO

4-7 JUILLET : LURES 70

7^e étape CSO

19-21 JUILLET : SANDILLON 45

3^e étape CCE

AMATEUR GOLD TOUR CWD

14-16 JUIN : METZ 54

7^e étape

11-14 JUILLET : CHALLANS 85

8^e étape

19-21 JUILLET : LE MANS 72

9^e étape



Parc Equestre
41600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 71
F 02 54 94 46 70
Mel : laref@ffe.com

RÉDACTRICE EN CHEF
Danielle Lambert

RÉDACTRICE
Florence Robillard

SECRETARIAT, PUBLICITE
Anne-Sophie Grossin
developpement@ffe.com
02 54 94 46 67

ICONOGRAPHIE
Elodie Brunaud

PHOTO COUVERTURE
FFE/Olivier Collombet

PHOTOS
FFE/AB/EB/DL/PSV, Régis Bouchet, CDE92, Hervé Delambre, Ecurie Pierre Defrance, EKKIA, Equirando 2007, FEI/Kit Houston/Rui Pedro Godinho/Beatrice Scudo, Les Garennes, L'image du jour, Maindru Photo, Dominique Rignet, Transhumance, Vercors à cheval / Eric Minodier.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

CDE 92, CRE Rhône-Alpes, Hervé Delambre, FFE Centre de contact, FFEcompét, FFE Parc, FFE Qualité, FFE Ressources, FFE Tourisme, IFCE.

ABONNEMENT
1 an : 50 €
1 an adhérent : 25 €
Chèque à l'ordre de FFE

MAQUETTE
Charte Graphique :
Force Motrice
Mise en page :
Kristell Pinto

IMPRESSION

Imprimerie de Champagne
Z.I. Les Franchises
52200 Langres

COMMISSION PARITAIRE
0313G80336

ISSN
2115-4686

TIRAGE
7000 exemplaires

EDITEUR
Fédération Française d'Équitation
Parc Equestre
41600 Lamotte

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Serge Lecomte

Officiel

FORCE RÉGLEMENTAIRE
Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire.

SOMMAIRE

VIE ÉQUESTRE

Lérito de Serge Lecomte	3
L'essentiel de vos rendez-vous	4
Partenaire du mois : Ekkia	18
On en parle au club-house	42

CLUBS

LeMemoClub	2
Réussir sa rentrée	6
Conquête de nouveaux publics	7
Club du mois : Ecuries du Maistre	8
Contrats des travailleurs de l'été	11
Employeurs et diplômés	12
Stages au Parc	17

SPORT

Normandie 2014 :	
vos billets en avant-première	10
L'alimentation du cheval en concours	16
Generali Open de France	26
Qualifications Championnats de France Amateur & Pro	28
Tour d'honneur	30
La Baule en photos	31
Cavalier du mois : Mathieu Lemoine	32
Grand National 2013	34

FORMATION

Mise en selle analytique obstacle	14
BFE Spectacle Club	17

TOURISME

FITE - Actualités internationales	20
Plan d'actions du Tourisme Équestre 2013/2016	21

RÉFÉRENCES

Commissions juridiques, disciplinaires et anti-dopage	36
Nouveaux adhérents	39
Appels publics à la concurrence	41



© EKKIA

18



© FFE/AB/DL

8



© MAINDRU PHOTO

26



© FFE/PSV

31



© FFE/PSV

32

Réussir *sa rentrée*

La rentrée est une période cruciale pour le recrutement des nouveaux cavaliers. Afin d'accompagner les dirigeants, la FFE met en place une campagne de communication nationale ainsi que de nombreux outils de développement. Présentation.

PUB TV

La campagne de publicité TV aura lieu les dernières semaines d'août et les premières semaines de septembre sur toutes les grandes chaînes avec un choix de créneaux horaires familles et enfants.

SÉRIE TV

La série TV tournée à Pâques en Provence sera diffusée sur Gulli du 5 août au 19 octobre. 5 épisodes de 5 minutes passeront 2 fois par jour du lundi au vendredi. Le dimanche, les épisodes de la semaine seront repris sous un format de 26 minutes. C'est un programme par-rainé avec la publicité FFE au début et à la fin, ainsi que dans toutes les annonces.

COLIS DE RENTRÉE

Tous les adhérents CLAF / CLAG vont recevoir à partir de fin août un colis contenant l'ensemble des documents promotionnels aux couleurs de la ligne de rentrée qui seront celles de la série TV, de manière à ce que les nouveaux cavaliers trouvent au club l'ambiance qui les a motivés à franchir la porte du club. Présentoir, brochures, affiches, agenda...



Un épisode de la série TV a été tourné en Camargue

JOURNÉE DU CHEVAL

Le dimanche 22 septembre, les clubs ouvrent leurs portes au grand public. Le service presse de la FFE va diffuser la liste et les coordonnées des clubs inscrits aux médias, département par département.

Inscrivez-vous sur le site et apparaissez dès les premiers articles dans les listes

des clubs participants. Il suffit d'aller sur le site <http://journeeducheval.ffe.com> pour s'inscrire.

On peut à tout moment ajouter le programme détaillé ou une photo et modifier comme on veut quand on veut. Des affiches et des baptêmes vous seront adressés dans votre colis de rentrée. Si vous êtes adhérent ORAF /

ORAG, un colis vous sera spécialement expédié.

PONEY ECOLE SUITE

Vous avez participé à l'opération Poney Ecole. Vous avez ainsi pu créer des contacts privilégiés avec les professeurs des écoles et directeurs des établissements scolaires à proximité.

Pensez à reprendre contact rapidement afin de planifier des cycles équitation scolaire à partir de la Toussaint. Pour vous aider, la FFE vous propose un tout nouveau kit équitation scolaire disponible à la boutique FFE en septembre.

CAMPAGNES FFE

La FFE met en place des campagnes de communication, des outils et des événements de portée nationale comme le projet *L'équitation pour tous* proposé page suivante.

En mutualisant ainsi les efforts des clubs, les retombées sont décuplées.

Pour encore plus d'efficacité, chaque club peut se réappropriier l'ensemble de ces opérations et outils en les relayant à l'échelon local avec une campagne de publicité et de presse centrée sur le club.

VOTRE SITE INTERNET

Certains parents prévoyants commencent à regarder à quelle activité ils pourraient inscrire leurs enfants pour la prochaine rentrée. Internet est souvent pour eux un moyen simple et rapide de faire un tour d'horizon de l'offre disponible à proximité de chez eux. Anticipez, mettez à jour votre site, proposez votre planning prévisionnel ainsi que vos futurs tarifs. Vous pouvez également créer spécialement à destination des futurs cavaliers une page dédiée que vous positionnez en accueil. Vérifiez également que vous figurez sur la liste des clubs sportifs du site de votre commune.

Si vous n'avez pas encore de site, la FFE vous aide à en mettre un en place gratuitement.

Voir www.developpement.ffe.com.

L'équitation *pour tous*

L'opération *L'équitation pour tous* vise à conquérir de nouveaux publics en faisant la promotion d'une formule nationale d'initiation à l'équitation, à tarif accessible et à horaire fixé par le club.

OBJECTIF

L'opération *L'équitation pour tous* a pour objectif de mettre en place une communication nationale reposant sur un message simple à comprendre en une phrase. Elle est destinée à faciliter le franchissement du premier pas de la première inscription pour faire découvrir les joies de l'équitation aux néophytes.

PROGRAMME

La formule *L'équitation pour tous* comporte les 6 premières séances d'initiation à l'équitation, selon un programme pédagogique paramétré pour débiter l'équitation dans de bonnes conditions.

C'est un produit d'appel à usage unique. A l'issue des 6 séances non renouvelables, chaque club a toute latitude pour proposer la poursuite de l'équitation, selon les modalités qui lui conviennent.

PROMOTION

La formule 50€ pour découvrir l'équitation en 6 séances est destinée à effacer dans l'esprit du public le frein financier. Le tarif à moins de 10€ la séance permet de rapprocher l'activité des autres pratiques de loisir, par exemple du prix d'un ticket de cinéma.



Les enquêtes IFOP effectuées ces 5 dernières années montrent en effet que l'équitation apparaît inaccessible à 72% des Français, alors même que 50% sont attirés par cette pratique sportive.

OPTIONS

Le projet est décliné en 6 séances pour 50€. Une autre option serait de proposer 12 séances pour 100€.

Toutefois pour un impact national, une seule formule devra être choisie. L'autre choix est celui de la date, soit l'opération est lancée à la rentrée pour faciliter l'afflux de primo-licenciés, soit l'opération est lancée en octobre pour faire une deuxième campagne de recrutement

derrière la campagne usuelle. Vous êtes convié à envoyer vos arguments et votre avis à equitationpourtous@ffe.com pour conforter la décision des élus.

HORAIRES

La formule *L'équitation pour tous* peut être proposée par chaque club sur le créneau horaire qu'il souhaite.

Le choix peut être fait d'ouvrir de nouveaux créneaux à des horaires usuellement vides avec à la suite de la première série de 6 séances une prolongation dans les mêmes conditions, ce qui remplit un nouveau créneau.

Le choix peut aussi être fait de réserver ce créneau à des groupes différents de cavaliers tout au long de l'année

et de répartir les groupes ayant terminé leur cycle à 50€ dans les reprises existantes pour les compléter. Tous les choix sont ouverts.

PARTICIPANTS

Comme pour Poney Ecole, l'opération met en valeur le réseau de clubs labellisés qui affichent leur volonté de rendre l'équitation accessible à tous les publics. Les clubs qui veulent contribuer à donner une image populaire de leur sport s'inscrivent sur le site internet de la FFE et le public peut sélectionner un club participant près de chez lui pour s'inscrire.

CHARTRE

La FFE s'engage à :

- faire connaître au public la liste des clubs participants,
- établir un programme type avec un document type pour les 6 séances d'initiation,
- communiquer sur l'opération auprès du public et des médias.

Le club s'engage à :

- proposer au moins deux créneaux horaires pour la formule *L'équitation pour tous*,
- mettre en place le programme type de séances d'initiation,
- proposer une formule à l'issue des 6 séances pour continuer à monter à cheval dans le club.

ECOLE FRANÇAISE D'EQUITATION

Votre club est entretenu et bien organisé. Les aires de pratique sont bien sécurisées. Votre cavalerie est adaptée à l'apprentissage de l'équitation. Demandez dès maintenant le label EFE. Retrouvez le cahier des charges ainsi que le bulletin de demande sur www.ffe.com/club/labels-qualite.

Sportif, convivial, *cadre exceptionnel*

Les Ecuries du Maistre ont été retenues pour le tournage de la série TV FFE en Provence en raison de leur implantation exceptionnelle au pied de la montagne Sainte-Victoire. Didier Faure, le maître des lieux, est le moniteur de la série. Présentation de son club.

CADRE

Vous êtes à une dizaine de kilomètres d'Aix-en-Provence. La montagne Sainte-Victoire, chère à Cézanne, se fond dans le ciel sur votre gauche et un petit panneau Beaurecueil vous emmène aux Ecuries du Maistre à travers les pins. Vous découvrirez le club, entre hacienda et mas provençal. L'énorme carrière, sol blanc, clôtures neuves, bord sol, arrosage automatique, éclairage, est entourée de petits paddocks où se détendent 1 ou 2 chevaux. 25 propriétaires ont leurs chevaux dans une cour rectangulaire avec fontaine au milieu. Un manège est en construction. Les poneys sont dans des paddocks partout autour du club. Le grand club-house est moderne, confortable, bien entretenu.

FAMILIAL

«Une écurie doit être familiale, affiche Didier Faure sur son site internet. Son ambiance aussi. Il est tellement agréable de passer un bon moment dans un lieu où l'on se sent bien, où le sourire est de mise, où se dire bonjour est un plaisir, où les parents laissent confiants leurs enfants. »



Didier Faure sur sa carrière qui a vue sur la Montagne Sainte-Victoire



Découverte du club par la route d'Aix-en-Provence

ACCESSIBLE

«J'aimerais que l'équitation soit accessible à tous, souligne-t-il. Je suis d'une famille issue du monde agricole. C'est mon grand-père qui m'a offert mes premières années d'équitation. Je souhaite que l'équitation soit accessible à tous.

C'est pourquoi, j'essaie de pratiquer des prix abordables pour la région Aixoise. Ma clientèle est sympathique, simple et variée, ce qui permet de garder cette ambiance familiale à laquelle je tiens tant. Le club-house et la cour intérieure des écuries ont été conçus pour la préserver. Mes chevaux eux aussi en profitent puisqu'ils peuvent se voir entre eux. »

CRÉATION

En fait ce lieu n'est pas le résultat d'un choix. « En 2009, à la mort de mon père, enchaîne Didier, j'ai hérité de ce terrain situé au Maistre. J'ai fait mon business plan pour construire un centre équestre et une écurie de propriétaires avec des seuils de chiffre d'affaire à réaliser pendant 20 ans. Je l'ai présenté à 6 banques. J'avais 27 ans. On me trou-

INSTALLATIONS

- 1 club-house de 86 m²
- 1 cour de 25 boxes
- 1 carrière de 75 m x 45 m
- 1 douche couverte eau chaude, eau froide
- 1 écurie personnelle de 3 boxes avec sellerie
- 6 hectares de prés et paddocks
- 1 manège 60 x 25 m en construction
- 1 barn de 30 boxes avec sellerie et douche centrale en commande.



vait trop jeune. C'est finalement ma banque familiale qui m'a suivi. Mon prévisionnel de 1^e année était de 45 cavaliers par semaine. Dès l'ouverture, j'ai eu 150 cavaliers / semaine et j'ai dû embaucher. J'ai actuellement 206 ou 207 cavaliers par semaine. J'ai triplé mes chiffres prévisionnels.

Du coup, au bout de 4 ans d'activité, j'ai investi à nouveau pour construire un manège de 60 m x 25 m et, suite à une forte demande de pensions, 30 nouvelles boxes. J'en ai déjà 18 de réservés avant qu'ils soient construits. Pour discuter avec la banque, c'est plus facile de commencer avec une prévision très réaliste et de dépasser les objectifs. »

DIVERSIFICATION

« Je n'avais pas fait d'étude de marché. Ce succès immédiat m'a étonné. Je crois que ce que les gens apprécient, c'est que chez moi, on peut tout faire de A à Z, du loisir à la compétition. J'ai des thèmes principaux : attelage, barrel-race, dressage, pleine nature, cross, CSO, horseball, pony-games, voltige, travail en longue rênes... et en plus une implantation qui est très propice aux balades. Cela plaît à tout le public. L'axe diversification est réellement un facteur économique porteur. »

RÊVE RÉALISÉ

« Depuis tout petit, je suis passionné par les poneys et les chevaux. J'ai voulu en faire un métier et avoir mon centre équestre.

J'étais 3^e sur 60 aux tests d'entrée en formation BEES1 que j'ai faite au CFC de Tarascon et au club de Pompadour pour la pédagogie. J'ai fini ma formation à Beaurecueil où j'ai été embauché pour travailler pendant 4 ans. J'ai eu la chance de bénéficier en PACA de formateurs comme Christian Forlini ou Jacques Bongarçon pour l'équitation. »

PÉDAGOGIE

« C'est Sophie Bosio qui m'a ouvert les yeux sur la pédagogie. Elle m'a appris à avoir des objectifs techniques sur les activités ludiques. Le cavalier doit avoir le sourire pour apprendre. L'apprentissage ne peut pas se faire dans la contrainte.

Celui qui veut faire de la balade, je ne peux pas lui imposer du dressage, mais je peux l'aider à être à l'aise en extérieur. Il faut que chacun évolue à son rythme avec ses envies. Quand j'étais plus jeune, on ne me demandait pas mes envies. C'est quelque chose que je ne fais pas avec mes cavaliers à qui je propose un projet personnalisé. J'aime aussi

l'ambiance créée par le fait d'apprendre ensemble dans les cours collectifs. Ça crée un groupe. Les cours particuliers viennent en complément pour affiner seul les gestes. »

COMPÉTITION

« J'ai créé une équipe d'ados en CCE, nous participons aux Championnats de France en Juillet 2013. Dans mes écuries, les cavaliers peuvent évoluer en concours interne ou externe dans toutes les disciplines, CCE, CSO, dressage et concours de spectacle à Cheval Passion. Ce que j'apprécie, c'est que les cavaliers de loisir côtoient ceux qui font les internationaux. J'ai accueilli Sylvain Poncet qui est un Pro du CSO. Il intervient auprès de 5 ou 6 cavaliers qui ont l'objectif international CSO. Toute l'équipe a fait par exemple la tournée d'Arezzo. »

EQUIPE

Entouré par son équipe de salariés et d'élèves en formation, Didier est secondé par sa mère et ses sœurs qui donnent le coup de main sur le plan administratif et les jours d'événements. Il peut aussi s'appuyer sur un comptable qui l'a guidé pour lancer son projet au décès de son père.

« Le recrutement n'est pas facile, explique-t-il, à cause de mes exigences. Je recherche des gens gentils, souriants, à l'écoute qui veulent apprendre. Ils doivent faire comme si chaque cheval était leur cheval personnel. Je dois pouvoir leur faire confiance. Ce dont je suis le plus fier, c'est d'avoir pu réaliser mon rêve, que ça se soit concrétisé, que ça marche, que les cavaliers soient contents et évoluent avec le sourire ! »

COMMUNICATION

Très internet, les Ecuries du Maistre affichent en temps réel toutes les informations utiles sur leur site <http://www.ecuriesdumaistre.com/> et animent une page Facebook très vivante. Vous y retrouverez par exemple les photos du stage Andy Booth des vacances de Pâques qui a réuni plus de 50 inscrits par jour, venus avec leur cheval pour une sensibilisation à l'approche éthologique.

-Danielle Lambert

EQUIPE

1 soigneur et une monitrice à temps plein, 1 chef d'écurie à mi-temps, 1 élève soigneuse, 3 élèves monitrices, 1 directeur.

Vos billets *en avant-première*



Licenciés, achetez en exclusivité vos Pass pour les Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie !

EN LIGNE

Depuis le 6 juin 2013, les licenciés de la Fédération Française d'Équitation peuvent accéder au meilleur du plus grand événement équestre au monde à des tarifs préférentiels. Saut d'Obstacles, Concours Complet, Reining, Voltige, Para-Dressage, Dressage, Endurance, Attelage ou encore

Polo en démonstration s'offriront à vous, licenciés mais aussi à vous les clubs, sous forme de Pass pour vous permettre de vibrer du 23 août au 7 septembre 2014 au rythme des exploits des plus grands compétiteurs du monde entier.

Rendez-vous sur le site officiel de l'événement pour vous les procurer en avant-

première : <http://www.jem-feialltech2014normandie.fr/>

A LAMOTTE

Vous pourrez également acheter vos billets directement sur le Road Show aux couleurs des Jeux qui se rendra au Parc Equestre Fédéral de Lamotte du 6 au 14 Juillet pour les Championnats de France Poneys et du 20 au 28

Juillet pour les Championnats de France Clubs.

Cesera notamment l'occasion de rencontrer la mascotte officielle Norman, de jouer et de tenter de gagner de nombreux cadeaux aux couleurs de l'événement, de participer à une animation photo inédite ou encore de déposer votre candidature pour devenir l'un des 3 000 bénévoles recherchés !

Le magazine indispensable pour tous les professionnels !



Tous les mois dans **Cheval Pratique** profitez des conseils techniques des meilleurs consultants de la presse équestre : **Francis Rebel** en CSO, **Eric Vigeanel** en CCE, **Serge Cornut** en dressage, **Andy Booth** en équitation éthologique.

Découvrez également dans chaque numéro de véritables tests exclusifs de matériel réalisés par la rédaction avec la collaboration de cavaliers professionnels.

facebook Rejoignez-nous !



ABONNEZ-VOUS !

sur www.chevalpratique.com
avec le code promo **CHPREF**



Embaucher *malin*

La période estivale est propice à une hausse d'activité dans les établissements équestres. Il est souvent envisagé de recruter des saisonniers pour renforcer les équipes. Le contrat à durée déterminée, CDD, est généralement privilégié, mais sa conclusion nécessite de respecter des règles spécifiques.

CONTRATS SAISONNIERS

Le contrat à durée déterminée n'est utilisé que dans des cas particuliers définis par la loi. Il s'agit donc d'une exception puisque le CDI constitue le contrat de droit commun.

Les principaux motifs de recours au CDD sont l'accroissement temporaire d'activité, le remplacement d'un salarié absent, parti en vacances par exemple, ou l'emploi à caractère saisonnier.

Il est possible de conclure un CDD à temps plein de 35h ou à temps partiel de 20h par exemple. Le travail saisonnier se caractérise par l'exécution de tâches normalement appelées à se répéter chaque année, à des dates à peu près fixes, en fonction du rythme des saisons ou des modes de vie collectifs : tourisme, vacances scolaires, etc.

TESA

Le titre emploi simplifié agricole, TESA, permet de simplifier les formalités d'embauche des entreprises du secteur agricole. Il s'utilise pour les CDD à temps plein ou à temps partiel n'excédant pas trois mois et dont la rémunération brute n'excède pas trois fois le montant du plafond mensuel de la sécurité sociale (3 086€ pour 2012), soit 9 258€ par mois.



© FFE/O. COLOMBET

La déclaration TESA se fait soit par internet, soit via un formulaire papier mis à disposition par votre MSA.

Le TESA en ligne est disponible depuis votre espace privé MSA sur www.msa.fr et sur le site www.net-entreprise.fr. Il est avantageux d'effectuer votre déclaration sur internet, puisqu'à tout moment, vous pouvez modifier les informations saisies et consulter l'historique de vos déclarations en ligne.

CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉDUCATIF

Répondant à des caractéristiques bien précises, le contrat d'engagement éducatif, CEE, est utilisé ponctuellement pour l'embauche d'une personne physique à des fonctions d'animation de séjours ou de direction d'un accueil collectif de mineurs à caractère éducatif organisé à l'occasion des vacances sco-

laire. Il n'est pas possible d'y recourir pour embaucher une personne à temps plein qui anime ou gère un établissement ou une personne qui anime tous les jours les accueils en période scolaire. Les principales personnes visées par ce contrat sont les animateurs, les directeurs ou les directeurs adjoints des accueils collectifs de mineurs. Cependant, les animateurs de séances d'équitation titulaires d'un diplôme d'AAE, AP ou d'ATE ne sont pas visés par ce dispositif, par animateur on entend la personne titulaire d'un BAFA qui anime les séjours. Leur rémunération ne peut pas être inférieure à 2,20 fois le montant horaire du SMIC par jour, soit 20,746€ par jour.

Les salariés employés en CEE disposent de conditions spécifiques quant à leurs repos. En effet, ils ne sont pas soumis à la législation relative à la durée du travail, à la répar-

titution et à l'aménagement des horaires. Ainsi :

- sur l'année : le salarié ne peut travailler plus de 80 jours sur une période de 12 mois consécutifs et doit l'attester,
- sur la semaine : le salarié ne peut effectuer plus de 48 heures par semaine, calculées en moyenne sur une période de 12 mois consécutifs,
- sur la journée : le salarié a droit à une période minimale de repos de 11 heures consécutives au cours de chaque période de 24 heures de travail.

En complément des conditions requises pour l'employeur, le salarié et le séjour, le contrat d'engagement éducatif doit indiquer certaines mentions obligatoires dont vous trouverez le détail sur la fiche dédiée au contrat d'engagement éducatif sur l'espace Ressources.

RÉFÉRENCES

Téléchargez des modèles de contrats et les fiches TESA et CEE sur www.ffe.com/ressources, rubrique social - embaucher ».

Code de l'action sociale et des familles : article L.432-1s et D.432-1s ; décret 2000-217 du 7 mars 2000 relatif au titre emploi simplifié.

Articles L.1241-1s du Code du travail.

Sécurisez vos prestations, *vérifiez votre encadrement !*

L'été est l'occasion de proposer de nouvelles activités au club, avec un recrutement temporaire à la clé. Quel diplôme pour quelle activité, le point en détails.

TITRES D'ENCADREMENT

Tout établissement qui souhaite embaucher une personne pour l'encadrement ou l'enseignement d'une activité équestre, que ce soit à titre saisonnier ou définitif, est tenu de recruter une personne diplômée conformément à l'article L.212-1 du Code du sport. Cet article énonce que «*Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification* ». Le défaut de diplôme est passible d'une sanction prévue par l'article L.212-8 du Code du sport.

En complément d'une vérification des diplômes par l'employeur avant tout recrutement, un affichage des diplômes du personnel enseignant et d'animation doit faire l'objet d'une mise à jour régulière. Une copie de leur carte professionnelle en cours de validité doit également être affichée.

Concernant l'activité d'animation de l'équitation



© FFE/O. COLLOMBET

lorsque celle-ci se déroule au sein d'un centre équestre, titulaire du Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur, appelé plus couramment BAFA, n'est pas habilité à encadrer cette pratique.

LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs, séjour spécifique sportif, accueil de loisir, séjour de vacances, séjour court et accueil de jeunes, les diplômes pour enseigner une activité sportive sont les mêmes que pour l'enseignement quotidien de la pratique comme par exemple le BPJEPS.

Par exception et seulement pour une première approche des chevaux et pour la découverte de l'activité au pas dans le cadre

d'un séjour de vacances ou d'un accueil de loisir, un permanent de l'équipe pédagogique titulaire du BAFA ou du brevet fédéral d'animateur poney bénévole peut encadrer les mineurs.

Cette dérogation fait l'objet d'un encadrement strict puisqu'elle ne peut s'effectuer que dans un lieu clos, au pas et ne doit comporter qu'un maximum de 8 enfants par animateur ou à l'extérieur quand le cheval est tenu en main par l'encadrant.

De plus, et toujours dans le cadre d'un accueil de loisir et d'un séjour de vacances, le nombre de pratiquants par encadrant est déterminé en fonction du niveau des pratiquants et de la difficulté de l'activité, sans jamais pouvoir excéder douze.

Cette limite de douze personnes n'existe pas pour l'enseignement quotidien de la pratique, les moniteurs doivent néanmoins, pour des raisons de sécurité, limiter le nombre de cavaliers encadrés notamment en fonction de leur niveau et de l'activité exercée.

RANDONNÉE ÉQUESTRE ET PROMENADE EN ATTELAGE

Dans le cadre des promenades et randonnées équestres, seuls peuvent encadrer les personnes titulaires d'une des qualifications ou diplômes suivants : le BEES option « équitation – activités équestres », le BPJEPS activités équestres, le titre à finalité professionnelle d'Accompagnateur de Tourisme Équestre, ATE, délivré par la FFE, le BAPAAT Randonnée équestre, dans la limite de 15 cavaliers par enseignant. Attention, en 2011 le diplôme du BPJEPS a subi une réforme, il est nécessaire de différencier les prérogatives d'un enseignant selon qu'il est titulaire ou non de la mention « tourisme équestre » du BPJEPS spécialité activités équestres.



Le BPJEPS Activités Equestres permet à son titulaire d'accompagner des promenades ainsi que des randonnées comprenant au moins une nuitée en dehors de la structure, pour les cavaliers du club sur un itinéraire reconnu présentant toutes les garanties de sécurité.

La mention tourisme équestre permet à son titulaire d'accompagner des promenades ou randonnées pour tout public sur tout itinéraire. En dehors du BAPAAT, le nombre de cavaliers par encadrant est déterminé notamment en fonction du niveau de qualification de l'encadrant.

En matière d'attelage, s'il ne s'agit que d'une simple promenade consistant en un transport de personnes dans un véhicule hippomobile, aucun diplôme n'est requis par la loi pour le meneur puisqu'il ne s'agit pas d'enseignement.



© FFE/PSV

Pour autant, il convient de noter qu'en cas d'accident, les compétences du meneur seront examinées au regard de la conduite d'un attelage, âge, expérience notamment. Cette activité doit être couverte par une assurance Responsabilité Civile professionnelle.

Certaines compagnies demandent par ailleurs aux professionnels d'être titulaires de diplômes permettant ou non d'enseigner mais attestant d'une capacité à mener un attelage comme par exemple, le brevet de Meneur Accompagnateur de Tourisme Equestre ou le Certificat de

spécialisation de Cocher. L'enseignement de l'attelage quant à lui doit faire l'objet d'un encadrement par un enseignant diplômé du BPJEPS activités équestres mention Attelage.

DIPLÔMES DE CAVALIER

Seule la personne titulaire des diplômes requis, peut enseigner, animer ou encadrer la pratique de l'équitation. Ainsi, un cavalier titulaire d'un Galop® 7 ou justifiant d'un certain niveau ou d'une certaine expérience équestre en compétition ne peut pas enseigner, animer ou encadrer des leçons d'équitation

quand bien même un enseignant diplômé serait présent sur la structure.

Les Galops® sont des diplômes attestant d'un niveau de cavalier. Ils n'offrent aucune prérogative d'encadrement. Toutefois les Galops® sont le pré-requis de titres à finalité professionnelle tels que l'AAE ou l'ATE.

RÉFÉRENCES

Article A 212-1 du Code du sport et annexe II-I du Code du sport.

CONTACT

Pour plus de renseignements sur les contrats de travail, rendez-vous sur l'espace Ressources et Qualité sur www.ffe.com.

Vous pouvez également contacter le service FFE Ressources : par courriel à ressources@ffe.com ou par téléphone du lundi au vendredi de 14h à 18h00.

ABONNEMENT À LA REF

■ L'INFO À LA SOURCE

■ LA VIE DU SPORT

■ TOUTES LES RÉFÉRENCES DU MONDE ÉQUESTRE

■ LES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

■ LES CALENDRIERS ET LES RÈGLEMENTS



NOM, PRÉNOM :

CLUB :

ADRESSE :

..... RÈGLEMENT :

À RETOURNER A : SIF - 14490 LITTEAU

TARIF 50 €. Par chèque à l'ordre de la FFE

Un fonctionnement juste *pour* *une équitation juste*

Le CDE 92 a mis en place des formations continues à l'attention de ses enseignants et des élèves BP et DE en formation au Haras de Jardy, afin de leur apporter des connaissances qui amélioreront leur expertise.

ENJEU

La Mise en Selle Analytique, MESA, en dressage et à l'obstacle est un outil pédagogique indispensable dans les clubs car il permet d'améliorer la sécurité et la performance des cavaliers par le travail de leur position et il donne aux enseignants de nouvelles compétences qui favorisent la progression et la fidélisation de leurs cavaliers.

Le 16 avril avait lieu au Haras de Jardy, la deuxième partie sur la MESA Analytique à l'obstacle animée par Jean-Luc Force. Lors de l'introduction en salle de cette journée, JL Force revient sur les bases de la progression pédagogique fédérale : les fondamentaux que sont s'Équilibrer, Avancer et Diriger orientés vers une recherche de sensations du cavalier. Avec cette évolution pédagogique, le cavalier recherche le bon fonctionnement de son cheval afin d'atteindre la forme requise : en place avec une ligne du dessus tendue. JL Force précise, qu'au cours de cette formation, l'accent va être mis sur le fonda-



Stade 3 : la carrière aménagée avec 3 lignes parallèles

mental s'équilibrer mais que les 3 fondamentaux interagissent ensemble en permanence ; il va donc être nécessaire de gérer la vitesse et la direction pour pouvoir se focaliser sur la position.

3 STADES

La progression du cavalier est rappelée. Elle suit 3 stades qui engendrent des objectifs différents :

1^{er} stade : du débutant au Galop® 4

Recherche du contrôle de la vitesse, de la direction et de sa propre stabilité, c'est le stade de l'indépendance des aides, le cavalier doit pouvoir se promener en toute sécurité.

2^{ème} stade : du Galop® 4 au Galop® 7

Recherche de l'équilibre du cheval en mobilisant les hanches et les épaules, c'est le stade de la coordination des aides, le cavalier doit pouvoir agir sur l'équilibre du cheval dans le mouvement en avant.

3^{ème} stade : au-delà du Galop® 7

Exploitation du cheval mature en compétition ou travail du jeune cheval, le cavalier doit pouvoir développer les capacités physiques de son cheval.

STADE 1 : STABILISER SON ÉQUILIBRE À CHEVAL

Dans le 1^{er} stade de progression, le cavalier doit se concentrer sur lui-même et travailler sur sa position afin d'être capable, au Galop® 4, de stabiliser son

équilibre aux 3 allures sur le plat et sur des sauts isolés.

On peut faire travailler les cavaliers sur un exercice de barres au sol dans un espace restreint. Pour Jean-Luc Force, il est important de varier les longueurs d'étrier afin de ne pas stéréotyper le cavalier et d'éviter les sentiments d'appréhension. Penser à alterner les phases de contraction et de relâchement afin de ne pas tétaniser les muscles.

RECTANGLE



Le rectangle de barres au sol permet de travailler à l'intérieur comme à l'extérieur afin de canaliser la vitesse et la direction.

Une fois le cavalier stable sur le plat, il pourra enchaîner des passages sur les barres au sol en recher-

chant une vitesse lente et régulière.

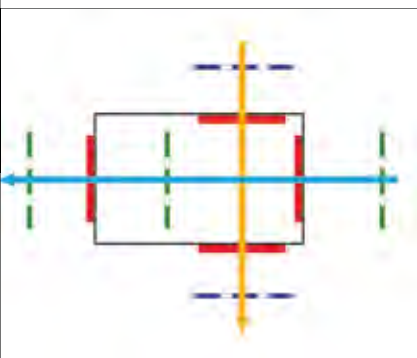
A ce stade, le cavalier doit avoir une monture adaptée, capable de s'installer dans une allure lente et régulière pour laisser au cavalier la possibilité de se concentrer sur son fonctionnement.

STADE 2 : ADAPTER SON ÉQUILIBRE POUR AGIR SUR LA LOCOMOTION DU CHEVAL

Une fois le cavalier sachant s'équilibrer seul, le 2^e stade de progression va proposer au cavalier d'agir, par sa position, sur l'équilibre de son cheval afin d'obtenir un cheval cadencé qui fonctionne correctement sous la selle.

A partir de ce stade, JL Force préconise l'équilibre 2 points ½ dont la position consiste à être en tension sur ses articulations inférieures, les fesses effleurant la selle et les épaules légèrement en avant afin de rester proche du dos du cheval.

CONTRE-HAUT ET BAS



Ligne bleue : vertical / 1 foulée / contre-haut / vertical / contre bas / 1 foulée / vertical

Ligne orange : vertical / contre haut / contre bas / vertical

On pourra travailler en terrain varié, par exemple sur une butte.

En effet, le relief a une influence sur la motricité du cheval, il a tendance à modifier son allure lors de la montée et de la descente. Le cavalier doit alors, par son attitude, agir sur la locomotion de sa monture. Par un équilibre stable il pourra compenser les mouvements du terrain et de l'allure et passer la butte dans une allure régulière.

A l'obstacle, on pourra utiliser les contre-hauts et les contre-bas pour obliger le cavalier à attendre ses sauts, en alternant les allures et les positions : au pas, au trot, en équilibre, assis dans la selle, sans étriers...

Cet exercice permet de faire fonctionner le bassin par l'engagement dans la selle.



SELLE PRACTICE

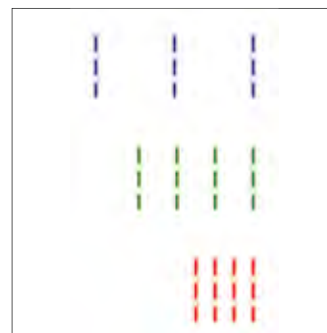
Lors de cette journée de formation, la selle Practice obstacle de la sellerie Butet a été utilisée comme support pédagogique au service de la MES.

Le concept de cette selle est d'offrir énormément de liberté car elle est dénuée de quartier, elle permet ainsi au cavalier d'être très proche de sa monture et de trouver intuitivement la position juste. Pour JL Force, cette selle est idéale car l'absence de quartiers et de taquets évite que le cavalier bloque ses genoux et ses cuisses pour conserver sa position en équilibre. Le cavalier est obligé de faire jouer ses articulations et son assiette pour conserver sa stabilité. Enfin, elle intègre le même objectif que la MESA : être au plus proche de son cheval pour ressentir le bon fonctionnement du dos.

Avec des cavaliers stables et maîtrisant l'allure de leur cheval, on peut complexifier en ajoutant des obstacles mobiles pour former une ligne de gymnastique.

En arrivant à la fin de ce stade, le cavalier doit être capable d'enchaîner plusieurs obstacles dans un équilibre parfaitement stable et adapté pour obtenir une cadence régulière et un contact constant et doux avec la bouche de son cheval.

STADE 3 : UTILISER SON ÉQUILIBRE POUR DÉVELOPPER LES APTITUDES DU CHEVAL



A ce niveau supérieur au Galop® 7, le cavalier est en capacité d'exploiter les habiletés d'un cheval mature ou de développer celles d'un jeune équidé.

Le cavalier, toujours en position 2 points ½, est capable de se lier au fonctionnement du dos de son cheval pour se synchroniser dans une cadence régulière et relâchée.

On peut alors travailler sur des barres au sol suivies d'un obstacle en alternant des espacements entre les barres d'une, deux ou trois battues sur un tracé de type serpentine.

Pour cet exercice, il est primordial d'avoir un cheval régulier dans ses allures qui peut enchaîner une série de barres au sol sans difficulté.

Le cheval en équilibre peut alors monter ses épaules lors de la phase ascendante et grâce au relâchement du dos, décomposer son saut au-dessus de l'obstacle.

CONCLUSION

En conclusion de cette journée, JL Force explique qu'un bon équilibre est un corps qui s'articule dans toutes les attitudes sans gêner la locomotion du cheval mais en recherchant, au contraire, le bon fonctionnement du dos.

Les aides du cavalier doivent offrir un cadre de sécurité et de confiance au cheval pour l'amener au relâchement.

-CDE92

Reconstituer *ses réserves*

Nous avons vu Ref 142 page 23 la préparation alimentaire du cheval de concours. Cet article se concentre sur la gestion alimentaire du cheval autour de la compétition.

RAPPEL

La ration quotidienne, composée d'une part suffisante de foin (minimum 1,2% à 3% du poids du cheval de foin de bonne qualité) et d'un aliment concentré adapté à l'activité, a été graduellement ajustée au cheval. Cet aliment apporte de l'énergie, notamment sous forme d'amidon contenu dans les céréales et de matières grasses contenues dans les huiles végétales, en proportions variables selon le type et l'intensité du travail du cheval, une quantité modérée de protéines de bonne qualité et un complément minéral et vitaminé. L'adéquation de la ration est évaluée par la réponse du cheval au travail et par une note d'état corporel établie toutes les 3 semaines à un mois.

AVANT LA COMPÉTITION

Combien de temps avant l'épreuve peut-on lui donner du concentré ?

Idéalement, la dernière ration

de concentré, riche en amidon, doit être distribuée 4-5 heures avant l'épreuve : en effet, digérée relativement rapidement, elle provoque des modifications physiologiques et métaboliques importantes qui peuvent induire un coup de fatigue en cours d'épreuve ; ceci est évidemment à nuancer en fonction de la discipline, durée et intensité étant très variables. Il est également conseillé d'apporter au maximum 0,3% du poids vif du cheval en amidon, ce qui représente par exemple environ 1,5 kg d'orge, qui contient 520 g d'amidon/kg, pour un cheval de 500 kg au cours de ce repas.

ET LE FOURRAGE ?

Le fourrage séjourne relativement longtemps dans le gros intestin où il est progressivement digéré. Il est réputé y constituer également

un réservoir d'eau et d'électrolytes, minéraux tels que le chlorure, le sodium et le potassium et d'autres, indispensables au cours de l'effort, et perdus dans la sueur. Il est donc conseillé de laisser du foin de bonne qualité à disposition du cheval, également au cours du transport où il peut avoir un effet bénéfique contre le stress. Il faut néanmoins être vigilant pour qu'il n'y ait alors pas de courant d'air afin d'éviter une irritation des voies respiratoires et des yeux par les poussières en suspension. L'apport de foin permet également de limiter les risques de coliques de stase, bouchon, ou de fermentation, déséquilibre dans le gros intestin. Par ailleurs, pensez à abreuver régulièrement votre cheval, notamment en cas de chaleur intense ou de transport de longue durée... Enfin, prévoyez un temps de récu-

pération entre le transport et l'épreuve.

PENDANT LA COMPÉTITION

Peu de données sont disponibles sur la gestion de la complémentation au cours de l'effort. Elle n'est d'ailleurs potentiellement réalisée que pour des disciplines telles que l'endurance, ou le concours complet. L'apport d'électrolytes, visant à compenser les pertes par transpiration, doit être associé à une réhydratation contrôlée afin de ne pas modifier brutalement les concentrations de ces minéraux dans l'organisme. Attention, dans certains endroits, l'eau peut avoir un goût que boudent les chevaux délicats, rendant difficile leur abreuvement...

APRÈS LA COMPÉTITION

Le cheval devra reconstituer ses réserves, notamment en glycogène, métabolite énergétique, musculaire et hépatique. Le fourrage peut être distribué à volonté, aussitôt après la compétition. Il est conseillé d'attendre 2 à 4h après la fin de la compétition pour distribuer un repas riche en amidon, en quantité modérée. La réhydratation et la reconstitution des réserves en minéraux se feront également en parallèle sur quelques jours. La distribution d'un mash ou d'un barbotage peut parfois également être conseillée.

-IFCE L.Marnay

EN SAVOIR PLUS

Equipaedia : fiches alimentation. Nutrition et alimentation des chevaux, coord. William Martin Rosset, aux éditions QUAE. Formations alimentation sur 2 jours en région, organisées par les Haras Nationaux : site haras-nationaux.fr - onglet formation.

DOPAGE ALIMENTAIRE INVOLONTAIRE

Il peut être lié à la présence de substances prohibées dans les matières premières servant à l'alimentation du cheval ou être distribué involontairement, comme la théobromine contenue dans du chocolat. Par ailleurs, en cas de traitement médicamenteux d'un cheval, distribué dans l'alimentation, veillez à le placer dans un seau et non directement dans la mangeoire pour éviter les risques de contamination résiduelle.

L'utilisation de compléments nutritionnels doit être raisonnée afin d'éviter les excès qui peuvent être délétères, notamment en minéraux. Certains sont toxiques au-dessus d'un seuil, la plupart sont en interaction forte : les excès de certains entravent l'absorption d'autres. Éviter les dépenses inutiles en vérifiant l'efficacité des compléments du marché.

Formation *Spectacle*

Les 11 et 12 avril, a eu lieu à Chazay-sur-Ain, la première formation BFE Spectacle organisée par le CRE Rhône-Alpes.

16 candidats étaient présents à la formation animée par Jean-Louis Legoux et Régis Bouchet, experts fédéraux spectacle club.

FORMATION

La formation, complémentaire du Congrès de janvier en Avignon comportait la production des documents d'organisation d'un spectacle fictif sur le site régional Rhône-Alpes ainsi que les documents de préparation du spectacle que les



© R. BOUCHET

stagiaires préparent pour leur club et que certains présenteront le 23 juin à Craintilleux dans le cadre du festival rhône-alpin.

Elle comportait aussi des échanges à partir de visionnages et d'analyse des photos et vidéos de spectacles des candidats et de documents appor-

tés par les experts et des échanges sur expériences vécues : communication, éclairage, son, organisation, législation, costumes, décors, rythmes, mise en scène, etc.

EXAMEN

Certains de ces stagiaires, présents à Avignon et dis-

posant du quota d'heures de formation, passeront leur examen les 23 et 24 juin à Craintilleux chez Régis Bouchet lors du festival.

D'autres ont commencé leur formation par ce stage et désirent également passer l'examen le 23 juin.

Il est donc prévu les 6 et 7 juin un nouveau stage à Chazay sur Ain pour qu'ils puissent terminer leur formation.

L'examen comportera la présentation des spectacles le dimanche 23 juin et la soutenance des dossiers devant un jury d'experts le lundi 24 juin.

Stages clubs au Parc Equestre Fédéral



Votre stage *au Parc*

VOTRE STAGE AU PARC

Venez chez vous au Parc Equestre Fédéral pendant toutes les vacances scolaires.

Vous profiterez d'infrastructures exceptionnelles pour votre cavalerie et vos cavaliers. Logement des chevaux, hébergement et restauration des équipes, tout est prévu dans les

VACANCES D'ÉTÉ

Du lundi 5 au samedi 10 août	Toutes zones
Du lundi 12 au samedi 17 août	Toutes zones

VACANCES DE TOUSSAINT

Du lundi 28 oct. au samedi 2 nov.	Toutes zones
Du lundi 4 au samedi 9 novembre	Toutes zones

moindres détails. Jusqu'aux soirées et aux interventions de spécialistes pour des ateliers équestres à thème.

Pour tous renseignements sur les conditions de réservation et les tarifs, contacter FFE Parc au 02 54 94 46 11 ou par mail à parc@ffe.com.

Succès et ambiance assurés !

Des chevaux *et du business*

Jean-François Vignion a deux passions dans la vie, les chevaux et le business. Il les réunit depuis qu'en 1976, il a lancé le département équitation d'UKAL avant de créer EKKIA, lorsque la famille Keiff a décidé de ne garder que la partie élevage de sa société. Rencontre.

HISTOIRE DE K

EKKIA, c'est le K de UKAL et le début d'équin avec un logo qui joue sur les 2K. Aujourd'hui, c'est le plus gros exportateur mondial d'équipement équestre avec un CA de 50 M€. Les entrepôts d'Haguenau, idéalement situés au centre de l'Europe, sont gérés par 50 magasiniers qui dispatchent les 18 000 références dans 600 semi-remorques par an vers les 70 pays des 3 800 clients qui sont exclusivement revendeurs. « UKAL était une société familiale. Son nom est fait des initiales de Ulrich Keiff Arnold Léontine, le couple de fondateurs. M. Keiff est décédé en 1999. En 2005, les héritiers ont séparé élevage et équitation. J'ai racheté l'équitation avec le soutien de capital investissement et je suis devenu PDG. Je précise que ce sont des capitaux français. »



© EKKIA

Jean-François Vignion, PDG d'EKKIA, dans le show-room d'Haguenau

EVOLUTION

«L'équitation s'est énormément démocratisée depuis 1971. La FFE, et je la remercie, a provoqué une expansion du marché en multipliant le nombre de cavaliers, surtout jusqu'en 2005. Il a fallu mettre le matériel à la portée des nouveaux publics. Les fabricants avaient 2 modèles et 3 couleurs de culotte, il fal-

lait commander et attendre 3 mois. Aujourd'hui, il y a 81 modèles et 16 couleurs en stock permanent. »

PARCOURS

«Tout a commencé par une petite annonce. UKAL était grossiste en matériels d'élevage. Certains clients avaient des chevaux. UKAL a décidé de créer un département spécialisé équitation.

J'ai été recruté. Je faisais le tour de France dans ma R5 vert pomme. J'avais avec moi une secrétaire et un magasinier. Aujourd'hui, nous sommes 110, dont 19 commerciaux qui ont un Renault Trafic avec une armoire à portants pour présenter les collections !»

BUSINESS TOUCH

L'homme est un commercial dans l'âme et dans les tripes. Il surfe sur vos attentes pour vous passionner par son histoire. Au moment de notre rendez-vous, il regarde la course d'un de ses chevaux. « J'ai 3 chevaux et demi que je fais courir. J'ai attendu un certain âge pour devenir propriétaire. »

CHEVAL

« Non, je ne suis pas d'une famille de cavaliers. J'ai toujours aimé les chevaux.



© EKKIA

EKKIA EN BREF

Date de création : 1966 sous le nom UKAL qui devient EKKIA en 2007.
Sites internet : <http://www.ekkia.com/> <http://www.equi-theme.fr/>
Univers : collections par publics, juniors ou hommes par exemple, par couleurs, choco-pistache,

violet-noir... par types de produits, casques et gilets, équipement d'extérieur...
Marques : une cinquantaine, Equi-Thème, Effax, Choplin, Casco... Plus de 20 marques en propre.
Nombre de personnes : 110
Chiffre d'affaires : 50 M€



© EKKIA

J'ai commencé à 12 ans dans un club à Taverny. Je montais tous les jours. Les propriétaires me disaient « Monte le mien. » J'ai monté jusqu'à 4 heures par jour, un peu en compétition chez Françoise Briussel à L'Isle Adam. Les clubs prenaient des chevaux réformés des courses.

Il fallait les habituer à l'équitation de loisir, apprendre aux trotteurs à galoper... J'ai aussi fait des grandes balades sauvages en Australie ou rassemblé les vaches en Argentine. J'ai eu la chance de monter beaucoup. »

GAMME

En fait, EKKIA, c'est toute une gamme de lignes portées par des marques distinctes. « Chaque marque représente un niveau de qualité. Si tous les produits ont la même marque, cela donne l'impression que le magasin est franchisé. Il faut donner le choix au consommateur du magasin. »

EKKIA fait fabriquer 83% des produits de son catalogue Le Monde du Cheval Equi'Thème, également présenté sur son site internet. Il fait appel à des fournisseurs, pour beaucoup en Asie. « Nous ne faisons pas de e-commerce, ce serait



Timothée Anciaume, cavalier du Team EKKIA

faire concurrence à nos clients qui sont les magasins. »

CRÉATIONS

L'équipe marketing est décisive pour la conception des lignes de produits. Sur les 12 personnes du service, 9 se consacrent au marketing, dont 3 stylistes.

« Beaucoup de nouveaux produits viennent de nos clients. Ils nous ont fait changer la longueur des culottes, la taille des couvre-reins...

Les commerciaux notent les idées. 2 fois par an, ils font une synthèse. Les listes sont approuvées par l'ensemble. Cela devient le cahier des charges du service achat. »

TEAM EKKIA

« Le Team EKKIA s'inscrit dans un plan de communication sur 5 ans pour revaloriser la marque vers les cavaliers de concours. Nous avons un cavalier français sympa qui a de beaux yeux, Timothée Anciaume. On lui fournit des produits. Il nous fait remonter ses commentaires sur la respirabilité, la résistance... Nous recherchons d'autres cavaliers dans d'autres disciplines en Allemagne, Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. »

INTERNATIONAL

EKKIA a débuté son développement à l'export en 1998. Parmi les 70 pays, les 2 principaux marchés sont

l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Le catalogue est traduit en 5 langues : anglais, allemand, néerlandais, espagnol et italien. 25 à 30 % du chiffre d'affaire se fait à l'international.

JEUX MONDIAUX

« EKKIA est fournisseur officiel des JEM FEI Alltech™ 2014 en Normandie. Au 2^e rang, après Alltech. Nous sommes distributeurs à titre exclusif dans le monde entier de la ligne de vêtements des jeux.

Le but est de rapprocher la marque des cavaliers. Nous allons aussi réaliser, via une autre entreprise, les 3700 tenues de l'organisation. »

PARTENAIRE FFE

« Nous sommes partenaires de longue date de la FFE. C'est une garantie de sérieux et une manière de reconnaître le rôle de la FFE qui fait beaucoup pour amener davantage de pratiquants à l'équitation.

Nous sommes N°1 mondial en matière d'équitation. La FFE est la référence en France. Il y a bien des actions qui pourraient être menées en commun. A suivre.

– Danielle Lambert



MARQUES DISTRIBUÉES

After Riding, Aigle, Akox, Apollo, B.C. Hats, Bates, Beaumont, Belstar, C.S.O, Casco, Choplin, Colorado Springs, Cortina, Dainese, Duca Design, Edition Bamboo, Editions FFE, Effax, Effol, Equi-Thème, Eric Thomas, Excelsior, Feeling, Fleck, Fynalite, Heiniger,

Henri de Rivel, Hey Sport, Highways, Hippo-Tonic, Jumptec, Lag, Michel Vaillant, Mobiwasher, Norton, Officinalis, Papo, Paxone, Pessoa, Point Two, Rainlegs, Randol's, Riding World, Rxr, Schwenkel, Terry's, Tredstep, Weatherbeeta, Whip & Go, Wintec.



TRANSHUMANCE - MARSEILLE-PROVENCE 2013



© TRANSHUMANCE

Depuis le 17 mai, les manifestations ont débuté en Provence pour faire vivre les prémices dont la FITE est partenaire équestre.

Les randonnées d'approche vers l'Etang des Aulnes, au départ de Cuges-les-Pins, à l'est, de Châteaurenard, au nord, de Salins de Giraud, à l'ouest, se sont mises en marche le 17 mai dernier pour s'achever le 9 juin par la grande convergence vers Marseille et le défilé final.

LA FRANCE GAGNE LE GTI



© FFE-MAINDRU PHOTO

Organisé au Parc Equestre Fédéral du 18 au 20 mai, le Grand Tournoi a accueilli 2 525 cavaliers répartis en 514 équipes pour 400 matches.

La France s'est imposée devant l'Espagne et l'Italie.

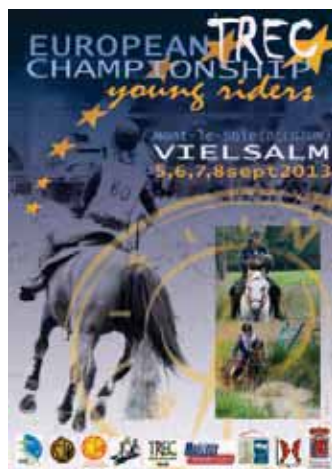
Toutes les informations sur www.marseille-provence2013.fr

FORUM DE SAINT-PÉTERSBOURG



L'ONTE Russie, dans le cadre de l'exposition internationale équestre «Hipposphère 2013» de Saint-Petersbourg, a organisé, le 6 mai dernier, un forum intitulé : «Tourisme Equestre, défis et perspectives pour le développement» pour lequel le Président de la FITE, invité, a dû renoncer. Des informations sur cette manifestation et ses conclusions sont attendues.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE TREC JEUNES CAVALIERS



Communication de Marc Renard, Président du Comité d'Organisation du cham-

pionnat du monde 2013 de TREC Jeunes Cavaliers de Vielsalm - Mont-le-Soie (Belgique) du 6 au 8 septembre : 11 ONTE pour 53 concurrents étaient préinscrits à la mi-mai.

TREC



© FFE-PSY

Un stage de formateurs de juges internationaux de TREC et de chef de piste POR s'est déroulé les 20 et 21 avril derniers, sous la direction et l'autorité du Délégué Technique de la FITE, Thierry Maurouard, à Schönau (Autriche).

Elle a réuni 25 participants, venus de 10 ONTE. La liste officielle des formateurs, mise à jour à l'issue de cette formation, en fonction des règles définies par le Bureau du 19 janvier 2013, est en ligne sur www.fite-net.org

40^{ÈME} ANNIVERSAIRE

Il y a beaucoup de touristes équestres en Allemagne, on le sait.

Le VFD - Vereinigung der Freizeitreiter Und-Fahrer in Deutschland - (que l'on peut traduire par Fédéra-

tion des cavaliers de loisirs d'Allemagne) organise fin août début septembre son 40^e anniversaire en Rhénanie-du-Nord-Wesphalie.

Il compte actuellement 60 000 membres. A cette occasion aura lieu un symposium international pour cavaliers et «cochers» randonneurs. Le Président de la FITE, invité, sera présent.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FITE

Elle se tiendra le 9 septembre prochain, en Belgique, dans le prolongement du championnat du monde de Vielsalm.

EQUIRANDO JUNIOR



© H. DELAMÈRE

A Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre) du 23 au 28 juillet, cette année a pour thème le cirque.

Randonnées, animations, visites à cheval du chantier de Guédelon et du moulin à Vent Blot, à Bouhy.

La FITE salue et encourage cette ouverture à la randonnée pour les enfants et ados de 7 à 17 ans. Elle y sera présente.

LE TOURISME ÉQUESTRE DE DEMAIN !



©VERCORDS A CHEVAL / E.MINOIER

La première idée de l'aspirant cavalier est de parcourir la nature à cheval.

Que cette représentation évidente vienne des espaces américains, des cavaliers des steppes ou d'ailleurs, la motivation initiale est là. C'est donc cette aspiration profonde et naturelle que nous devons satisfaire.

Autrefois concentré sur la randonnée, le tourisme équestre d'aujourd'hui est divers. Ses horizons multiples, avec des options sportives, sont autant d'opportunités de proposer une offre variée, adaptée aux goûts de chacun.

Au fil des ans, à travers les structures chargées de son organisation et dont nous sommes dépositaires, le tourisme équestre a su se structurer, se professionnaliser, prendre une place privilégiée au sein du monde du cheval.

Promenade, voyage, séjour, attelage, formation des cavaliers et des enseignants, le tourisme équestre a de nombreuses cordes à son arc.

Depuis son apparition à la fin des années 50, le tourisme équestre à la française ne cesse de faire école à travers l'Europe et une partie du monde.

Son modèle original s'appuie sur le savoir-faire de la France en matière touristique et sur l'unicité de la filière des activités équestres regroupées au sein de la Fédération Française d'Équitation.

Pour conserver ce leadership, nous devons sans relâche améliorer notre offre touristique, la qualité et la diversité des prestations proposées, mais également renforcer les liaisons transfrontalières pour tous ceux qui font le choix de randonner en Europe.

La formation des pratiquants et des cadres, la qualité de la cavalerie et des infrastructures, la richesse des événements et des compétitions, la structuration des itinéraires et des hébergements, contribuent au développement de nos activités et à leur rayonnement au-delà de nos frontières.

Les actions conduites par le CNTE au sein de la FFE, avec l'ensemble des acteurs professionnels et associatifs, et l'appui des structures fédérales qui gèrent au quotidien les activités de tourisme équestre sont le reflet de la demande qui émane du terrain. Nous nous devons d'être attentifs pour y répondre, en tous lieux, avec enthousiasme et imagination.

C'est dans ce contexte que nous avons arrêté un plan d'actions pour la nouvelle période de 4 années qui s'ouvre à nous. Conscients des enjeux et de la tâche qui nous incombe, nous conduirons ces projets avec détermination et responsabilité au sein de notre fédération.

LE COMITÉ DIRECTEUR DU CNTE



BERNARD PAVIE
Président



CHRISTIAN BOYER
Secrétaire Général



FRANÇOIS ALBERTINI



JEAN-PIERRE BLACHE



SABINE GRATALOUP



VÉRONIQUE PESCHARD

Plan d'actions du Tourisme Équestre 2013/2016

PLAN D' ACTIONS TOURISME ÉQUESTRE 2013/2016

A l'occasion de la dernière Assemblée générale, les nouveaux statuts du CNTE ont été adoptés à une large majorité, avec plus de 83 % de votes favorables. Le résultat de ce scrutin conforte l'évolution souhaitée depuis 2000, en privilégiant une entité «tourisme» tournée vers l'action en direction de l'ensemble des adhérents de la FFE.

Priorité doit ainsi être faite aux projets structurants et innovants dans les domaines du tourisme équestre et plus généralement de l'équitation d'extérieur, de nature à favoriser le développement de l'équitation.

C'est avec cette volonté que le Comité directeur du CNTE a arrêté trois grands axes pour bâtir un plan d'actions réaliste et à la fois porteur d'ambitions. La promotion et le développement des pratiques de tourisme équestre et d'équitation d'extérieur, les infrastructures, et les manifestations et animations, en constituent les priorités.

La mise en œuvre des différentes actions au niveau national et leur déploiement en région renvoient aux questions liées à la présence et à la représentation du tourisme équestre dans les régions et départements. Le fonctionnement des CRTE et CDTE et parfois leur forme, devront selon les cas être adaptés au contexte local.



Avec 76 % de licenciées féminines et près de 45 % de pratiquants de 16 ans et moins, le tourisme équestre n'échappe pas à la tendance générale de l'équitation.

OBJECTIFS

A l'instar du fonctionnement du CNTE depuis 2000, dans le cadre de la convention FFE/CNTE qui devrait être reconduite dans des termes similaires, il conviendra de repreciser le contour des missions confiées aux régions et départements dans le respect de leurs statuts respectifs. Comme ces derniers le prévoient, notamment pour les structures régionales du tourisme équestre, celles-ci doivent agir dans le cadre d'une convention annuelle d'objectifs. Au regard de ces objectifs régionaux, les financements doivent être fléchés prioritairement en direction d'actions définies à l'échelon national.

Pour la période à venir, le CNTE souhaite associer les CRTE dans une action concertée selon trois priorités communes : le relais des actions nationales de promotion et de développement des pratiques, les infrastructures avec la mise en œuvre du Schéma régional, les manifestations et animations dans le cadre d'organisations fédérales. Chaque région sera accompagnée dans la conduite de ces missions, ainsi que dans l'évaluation de leur réalisation. Les Comités Régionaux d'Equitation seront informés et associés à ces travaux. S'agissant des départements – lorsque ces derniers assurent encore une représentation fédérale du tourisme équestre – ils devront aux côtés des régions, chargées de leur coordination, contribuer à la conduite des objectifs régionaux.

A l'échelon local, des Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Équestre sont chargés de déployer la politique fédérale en matière de tourisme équestre. Organes déconcentrés de la FFE, ils sont des composantes des CRE et CDE.

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Dans le domaine du tourisme équestre et plus largement de l'équitation d'ex-

térieur, les opérations de promotion des pratiques seront conservées et amplifiées.

Avec des thèmes comme l'attelage de loisir, le développement durable ou la formation des cavaliers propriétaires, ces actions nationales ont vocation à s'adresser à l'ensemble des adhérents et licenciés fédéraux, et au-delà à conquérir de nouveaux publics.



Pour célébrer et encourager l'émergence de l'attelage, la FFE et le CNTE organisent chaque année la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir.

Le 21 avril 2013 a eu lieu la 10^{ème} édition. Au travers de multiples animations locales, il s'agit de valoriser les grandes qualités de l'attelage de loisir, de s'adresser à un public plus large et de lever les freins à la pratique.

La prise en compte de l'animal cheval et de son bien vivre, la protection des espaces de pratique et plus généralement de l'environnement, seront très présents dans les diverses organisations mais aussi dans les contenus de formation.

Ingrédient indispensable à la connaissance des cavaliers, les enquêtes et recherches devront pouvoir déboucher sur l'adaptation de l'existant ou la création de nouveaux produits.

Ainsi, des outils en direction des professionnels de l'équitation, pour mieux appréhender l'organisation d'activités équestres d'extérieur ou mieux accueillir les clientèles étrangères seront développés.

La formation des cadres et des pratiquants, et la démarche qualité de la FFE, sont également des leviers de développement à prendre en compte.

Les supports de communication papier et numérique ainsi que la présence sur

les salons et congrès relaieront ces initiatives.

Bon nombre de ces opérations ont également vocation à être relayées ou déclinées en région, elles constituent un des axes importants du plan d'actions régional.

INFRASTRUCTURES



Depuis 4 ans, le CNTE et la FFE en association avec le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) invitent chaque année les clubs et les associations de cavaliers et meneurs à organiser des manifestations au cours de la Semaine du Développement Durable qui se déroule, chaque année, du 1er au 7 avril. En 2013, près de 30 structures ont répondu présentes et ont organisé des animations abordant au moins 2 des 3 aspects du développement que sont l'environnement, le social et l'économie. Les clubs FFE labellisés qui ont inscrit une ou plusieurs actions auprès du MEDDE dans le cadre de la SDD peuvent, s'ils le souhaitent, participer au Trophée FFE Generali des clubs, mention développement durable.

Avec pour objectif supérieur de faire inscrire les itinéraires équestres au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ensemble des actions conduites dans le domaine des infrastructures y participeront.

Les opérations initiées dans le cadre du Schéma national doivent être suivies, prolongées et renforcées. Cela passera notamment par une déclinaison régionale du Schéma avec une répercussion dans les départements.

Les conventions nationales avec d'autres fédérations de sports de pleine nature ou des organismes chargés de



Objectif supérieur de ces prochaines Olympiades, l'inscription des itinéraires équestres au patrimoine mondial de l'UNESCO, « assurerait leur transmission aux générations futures.

Ce projet collectif et universel serait porté par l'ensemble des fédérations de sport de nature.

La procédure d'examen par le Comité du patrimoine mondial (présence sur la liste indicative nationale depuis au minimum 12 mois avant le dépôt officiel par l'Etat français, et évaluation de la candidature durant 18 mois) inscrit cette mission dans une temporalité longue.

l'aménagement et de la préservation du territoire doivent trouver un réel écho auprès de nos comités régionaux. L'identification et la formation des acteurs de terrain porteurs de ce projet est plus que jamais nécessaire.

Courroie de transmission avec les collectivités, les services de l'Etat et le mouvement sportif, l'échelon local conditionne la vitalité de ce Schéma.

Au niveau européen, le congrès des itinéraires de tourisme équestre, avec le partenariat de la FITE, organise a vocation à se pérenniser et à aboutir à la constitution d'une entité européenne dédiée à cette thématique et plus largement au tourisme équestre.

Le thème des liaisons transfrontalières est de nature à renforcer les liens entre les différents acteurs européens.

Un effort particulier sera porté en direction des grands itinéraires de tourisme équestre français et internationaux, avec la création d'un label

spécifique pour en assurer la mise en œuvre et leur promotion.

MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

Les manifestations d'équitation et d'attelage d'extérieur dans leur diversité, sont une des richesses du tourisme équestre. Difficile à quantifier et à valoriser ce sujet mérite une attention toute particulière.

EQUIRANDO



Participer à l'Equirando, c'est effectuer au préalable une randonnée d'approche pour parvenir sur le lieu de la fête.

C'est l'occasion pour les randonneurs de découvrir ou redécouvrir une région et ses nombreux atouts naturels, culturels, gastronomiques... à cheval ou en attelage.

Randonner sans autre récompense que de participer à l'aventure, de visiter la région d'accueil et de se retrouver sur le grand bivouac de l'Equirando pour trois jours de fête et de partage d'un amour commun du cheval et de la nature. La 49^{ème} édition de l'Equirando aura lieu du 19 au 21 juillet 2013 au Pôle du Cheval et de l'Ane de Lignièrès (18).

Plan d'actions du Tourisme Equestre 2013/2016

EQUIRANDO Junior



Dans un esprit voisin de celui de l'Equirando, l'Equirando Junior s'adresse à des enfants et adolescents de 7 à 17 ans. Il a pour vocation de les éveiller et de les ouvrir au voyage à cheval, à la nature, à l'environnement, à divers aspects de nos cultures, traditions, artisanats et autres, en leur offrant durant 6 jours très pleins, un éventail aussi large que possible de randonnées, visites de sites remarquables, animations, d'occasions de rencontres et de satisfaire leur curiosité dans les domaines les plus variés. L'édition 2013 se tiendra du 23 au 28 juillet à St Amand en Puisaye et sera placée sous le signe de la chevauchée circassienne.

A l'image des travaux de rénovation conduits cette dernière année sur l'Equirando et l'Equirando Junior, l'objectif à très court terme est d'offrir aux adhérents un outil informatique pour la gestion des manifestations non compétitives. Rallye, randonnée ou journée à thème, le but est de disposer du calendrier exhaustif des organisations fédérales.

Toujours dans l'esprit d'apporter du service aux adhérents ce dispositif permettra aux organisateurs de satisfaire à la législation qui s'impose à eux : assurance, sanitaire, voie publique... mais aussi de faciliter le traitement des inscriptions et de leur paiement.

De l'autre côté de la chaîne une communication dédiée et renforcée sera établie autour de ce seul calendrier



Avec un tirage moyen de 83 000 exemplaires chaque trimestre, l'Estafette, « le journal des passionnés du Tourisme Equestre », propose à ses abonnés, depuis 1984, des actualités départementales, régionales, nationales et internationales et des articles de fond sur toutes les pratiques de l'équitation de plein nature pour vous et votre cheval (juridique, attelage, infrastructures, juniors...), ainsi que l'agenda des manifestations festives et sportives nationales et régionales.

fédéral en direction des licenciés et des clubs et associations de cavaliers et meneurs.

Par ailleurs, une proposition sera faite aux régions, de valoriser des organisations de qualité autour d'un cahier des charges et d'une marque commune.

Un dispositif spécifique et un accompagnement fédéral seront mis en œuvre pour ce circuit.

LES OUTILS

Avec une équipe resserrée le Comité directeur du CNTE s'appuiera sur des groupes de travail consacrés à chacun des grands sujets.

Les permanents fédéraux dédiés à la conduite des actions de tourisme équestre, et l'ensemble des outils de la fédération permettront de mettre en œuvre ces projets.

La voie électronique sera plus que jamais privilégiée au cours de ce mandat, avec l'enrichissement de l'espace internet Tourisme de www.ffe.com et l'alimentation de sites dédiés comme celui de l'Equirando. Newsletters et inscriptions en ligne seront généralisées pour les sujets qui le nécessitent.

Les traditionnelles publications papier,



Chaque année, la Fédération Française d'Équitation et le CNTE éditent Cheval Nature, l'annuaire officiel des établissements et associations de Tourisme Equestre en France.

Cheval Nature, l'officiel du Tourisme Equestre :

- plus de 700 adresses d'établissements et associations de Tourisme Equestre,
- la liste des établissements labellisés Centre de Tourisme Equestre et Cheval Etape,
- une sélection de stages, séjours et randonnées en France et à l'étranger,
- un cahier spécial attelage,
- les coordonnées des 120 Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre.

176 pages – 500 photos couleurs
Diffusé sur les salons équestres.
Offert aux cavaliers titulaires d'une licence FFE.

Photo non contractuelle

Estafette et *Cheval Nature*, seront conservées tout en faisant évoluer leur forme pour qu'elles demeurent pertinentes.

Les salons et congrès nationaux et internationaux feront également partie des moyens possibles pour diffuser de l'information et aller à la rencontre des publics.

Selon la nature du projet, des rencontres régionales pourront venir renforcer ces dispositifs.

Enfin, chacun des thèmes présentés dans ce document fera l'objet d'un développement en sous-thèmes et actions, afin d'en détailler le contenu ; cela permettra notamment de suivre les différentes réalisations et d'en assurer une promotion appropriée.

TOUS À CHEVAL
DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

JOURNÉE DU CHEVAL



PORTES OUVERTES DANS
LES CENTRES EQUESTRES

CLUBS PARTICIPANTS SUR WWW.FFE.COM

- De 14h à 17h :
- Accueil personnalisé
 - Visite des installations
 - Initiation GRATUITE à poney ou à cheval
 - Démonstrations équestres

LE CHEVAL C'EST TROP GÉNIAL !



FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION

Tout est *sur le site*

Toutes les informations officielles sur le Generali Open de France sont en ligne sur le site <http://opendefrance.ffe.com>. Principales dates et informations pratiques.

Dispositions communes

ALERTE MAILS

Si vous souhaitez être alerté par e-mail à chaque fois qu'une nouvelle information est mise en ligne sur le site, abonnez-vous aux alertes nouveautés.

Disponible depuis le site <http://opendefrance.ffe.com> Rubrique actualités.

QUALIFICATIONS

Il faut réussir un contrat technique pour gagner l'accès à un championnat.

Ce contrat technique correspond à un nombre minimum d'épreuves terminées génératrices de points appelées «qualifications» dans la division et la discipline concernées.

PARTICIPATIONS

Couples :

Un même couple ne peut participer plus d'une fois dans une même discipline.

Cavaliers :

Un cavalier ne peut concourir plus d'une fois dans la même épreuve.



BOXES

Les boxes sont livrés paillés le premier jour de location.

Un approvisionnement payant sera à la disposition des locataires pendant toute la durée de la manifestation.

Le fumier sera ramassé régulièrement, il appartiendra aux concurrents de le sortir et de le déposer dans les aires prévues à cet effet.

STATIONNEMENT

Camions et vans :

Les camions et vans qui restent sur place n'auront pas besoin de laissez-passer. Ils seront stationnés sur des aires réservées situées à proximité des boxes. Véhicules légers des accom-

pagnateurs et des participants :

Un laissez-passer voiture est accordé par box loué. Sauf cas particulier des sous-locations, aucun laissez-passer supplémentaire ne sera délivré.

PARCELLES

Une parcelle est une superficie d'environ 100 m², non clôturée, sans raccordement électrique.

Les concurrents peuvent y installer tentes, caravanes ou camping-car.

Les locataires de parcelles souhaitant installer un véhicule poids lourd sur leurs parcelles doivent le signaler au moment de la réservation.

Les parcelles ne sont pas directement attenantes aux boxes.

Des sanitaires (douches et toilettes) situés à proximité des parcelles sont à la disposition des concurrents et des accompagnateurs.

Les dates de mises à disposition des parcelles sont les mêmes que celles des boxes.

CONFIRMATION

Les courriers de confirmation incluant, le(s) numéro(s) de boxe(s) attribué(s), le nombre de parcelle(s) et de raccordement(s) électrique(s), ainsi que le(s) laissez-passer correspondant(s) seront adressés aux concurrents dans les deux semaines suivant la clôture des engagements.

Pour tous renseignements, merci de contacter le Commissariat Général au 01 48 04 93 72.

HÉBERGEMENTS CAVALIERS ET/OU CHEVAUX

Une liste de 260 hébergements extérieurs au Parc Equestre est disponible, pour tous renseignements, merci d'adresser un mail à accueil.parc@ffe.com.

Generali Open de France Poney



© MAINDRU PHOTO

DATES

Clôture des engagements le 10 juin minuit. Championnats du 6 au 14 juillet.

Qualifications : la période retenue pour les concours qualificatifs s'étend du lundi 11 juin 2012 au dimanche 9 juin 2013 inclus.

Les épreuves des championnats 2012 ne sont pas prises en compte.

BOXES

Disponibilité

Les boxes seront disponibles le vendredi 5 juillet à partir de 14 heures jusqu'au lundi 15 juillet à 9 heures.

Pour une arrivée le jeudi 4 juillet, les boxes seront disponibles à partir de 14 heures moyennant le paiement d'un supplément de 6€ par box.

Annulations

Les annulations de boxes ou de parcelles sont acceptées jusqu'au lundi 10 juin 2013

TARIFS DES ENGAGEMENTS

Tous championnats par équipe	92 €
CSO As poney élite – CCE As Poney élite – Dressage A poney	92 €
CCE As poney 1 & 2 – Poney	60 €
Mini-hunter	18 €
Autres championnats	50 €

Planning disponible depuis le site : <http://opendefrance.ffe.com> Rubrique planning

à 12 heures, exclusivement en utilisant le formulaire prévu, disponible sur le site <http://opendefrance.ffe.com> rubrique Boxes.

Les boxes annulés dans ces délais feront l'objet d'un remboursement, les frais de dossiers restant acquis à la FFE. Les annulations hors délais ne feront l'objet d'aucun remboursement quelle qu'en soit la cause.

ENCAISSEMENT DES CHÈQUES - REMBOURSEMENT DES ANNULATIONS

Les chèques de réservation seront encaissés à compter du lundi 10 juin 2013.

Pour les annulations enregistrées avant le lundi 3 juin à 12 heures, les locataires auront la possibilité de récupérer le chèque correspondant à leur réservation initiale sous réserve d'avoir envoyé le chèque correspondant au montant final de leur réservation.

Pour les annulations enregistrées entre le 3 et le 10 juin, le chèque correspondant à la réservation initiale sera encaissé. Le remboursement sera effectué à l'issue des championnats par virement sur le compte SIF du locataire.

Generali Open de France Clubs



© MAINDRU PHOTO

DATES

Clôture des engagements le 24 juin minuit. Championnats du 20 au 22 juillet.

Qualifications : la période retenue pour les concours qualificatifs s'étend du lundi 25 juin 2012 au dimanche 23 juin 2013 inclus. Les épreuves des championnats 2012 ne sont pas prises en compte.

BOXES

Disponibilité

Les boxes seront disponibles le vendredi 19 juillet à partir de 14 heures jusqu'au lundi 29 juillet à 9 heures.

Pour une arrivée le jeudi 18 juillet, les boxes seront disponibles à partir de 14 heures moyennant le paiement d'un supplément de 6€ par box.

TARIFS DES ENGAGEMENTS

Tous championnats par équipe	92 €
CCE	60 €
Autres championnats	50 €

Planning disponible depuis le site : <http://opendefrance.ffe.com> Rubrique planning

Annulations

Les annulations de boxes ou de parcelles sont acceptées jusqu'au lundi 24 juin 2013 à 12 heures, exclusivement en utilisant le formulaire du site. Les boxes annulés dans ces délais feront l'objet d'un remboursement, les frais de dossiers restant acquis à la FFE. Les annulations hors délais ne feront l'objet d'aucun remboursement quelle qu'en soit la cause.

ENCAISSEMENT DES CHÈQUES - REMBOURSEMENT DES ANNULATIONS

Les chèques de réservation seront encaissés à compter du lundi 24 juin 2013.

Pour les annulations enregistrées avant le lundi 17 juin à 12 heures, les locataires auront la possibilité de récupérer le chèque correspondant à leur réservation initiale sous réserve d'avoir envoyé le chèque correspondant au montant final de leur réservation.

Pour les annulations enregistrées entre le 17 et le 24 juin, le chèque correspondant à la réservation initiale sera encaissé.

Le remboursement sera effectué à l'issue des championnats par virement sur le compte SIF du locataire.

Qualifications

Les qualifications pour les Championnats de France Amateur et Pro sont définies à partir d'une extraction du classement permanent appelée Liste de qualification.

Listes de qualifications									
Liste	Disc.	État	Arrêté le	Points	Place	Résultat			
CE - Championnat des As Junior	CE	Définitive	10/05/2013	608,00	4/76	Qualifié(e)	Surligner	Info	

Performances									
Concours	Lieu	Date	Épreuve	Coef. Épr	Place	Quart	Pts base	Points	
201392008	HARAS DE JARDY	02/05/13	1 - CCI *	24,00	4/71	1er	16	384,00	
201349066	SAUMUR	06/04/13	3 - Préparatoire (1,15 m)	0,75	1/44	1er	20	15,00	
201340001	TARTAS	02/03/13	9 - As Jeunes Elite	32,00	2/14	1er	7	224,00	

ARRÊT DES LISTES

Chaque championnat possède une liste de qualification arrêtée à une date précise.

Prenons comme exemple le Championnat Amateur en Saut d'Obstacles à Auvers du 1^{er} au 4 août 2013.

Sa date de clôture est fixée au lundi 22 juillet. Sa liste de qualification est arrêtée le vendredi 19 juillet.

Les derniers concours pris en compte sont ceux du week-end du 13-14 juillet, sous réserve que les résultats aient été saisis par les organisateurs avant la publication de la liste de qualification, en l'occurrence le 19 juillet.

CONDITIONS

Les périodes de qualification et les critères de chaque liste figurent dans le règlement des championnats sur www.ffe.com dans



la rubrique Disciplines Equestres.

Les listes sont consultables sur le site www.ffe.com, onglet FFEcompét dans la rubrique Classements - Listes de qualification.

CONSULTATION EN LIGNE

Pour une meilleure lisibi-

lité, les concurrents qualifiés apparaissent en gras et sur fond vert.

Si vous faites partie des qualifiés, vous pouvez consulter le détail de vos performances et voir les autres listes de qualification dans lesquelles vous apparaissez.

Le bouton «Surligner» vous

permet de mettre en évidence les performances comptant pour chacune de ces différentes listes.

NOMBRE DE PLACES

Il est à préciser que si un cavalier qualifié pour un Championnat ne s'engage pas ou se désiste, les cavaliers suivants ne peuvent pas prétendre à un rattrapage de qualification. Il n'y a pas de nouveau calcul.

Par exemple, pour le Championnat de France Amateur Elite Senior en CSO à Auvers du 1^{er} au 4 août, les 350 meilleurs cavaliers seniors répertoriés au classement permanent Elite Grand Prix et à la date du 19 juillet, sont qualifiés.

Si l'un d'entre eux ne s'engage pas, le cavalier apparaissant en 351^e position ne pourra pas s'engager pour ce Championnat.

LE CONFORT DE VOTRE CHEVAL



SELLERIE - EQUIPEMENT - VANS
ATTELAGE - MATÉRIEL D'ÉCURIE
PORTES DE BOXES - BOXES - CLÔTURES

Retrouvez votre stand EQUIP'HORSE
aux championnats de Lamotte Beuvron !

EMPLACEMENT : Allée du château



PONEYS
06/14 JUILLET

CLUBS
20/28 JUILLET

Prolongation
jusqu'au **31 juillet 2013**
Les **PROMOTIONS** de
PRINTEMPS



FOURNISSEUR OFFICIEL DE LA



Membre du Pôle Hippolia



Catalogue 2013

GRATUIT
sur simple demande !



5 MAGASINS EN FRANCE

- Normandie : à Marolles (14100)
RD 613 - Tél. : 02 31 63 68 65 - Fax : 02 31 63 02 15

- Normandie : à Pont-L'Évêque (14130)
Z.A. de la Croix Brisée - Rue de l'Hippodrome
Tél : 02 31 64 80 30 - Fax : 02 31 64 81 55

- Région Lyonnaise : à Saint-Georges-De-Reneins
(69830) - Le Clos vignoble - 560 rue de l'avenir
Tél : 04 74 02 82 82 - Fax : 04 74 02 82 83

- Nord : à Courcelles-Lès-Lens (62970)
Z.I. RN 43 - rue de l'Abbé Popieluszko
Tél : 03 21 77 95 95 - Fax : 03 21 77 95 97

- Région Parisienne : à Ozoir-La-Ferrière (77330)
Domaine de Lipica
1 rond-point du Manège
Tél : 01 60 28 31 31 - Fax : 01 60 28 31 32



www.equiphorse.com

Tour d'honneur

KEVIN STAUT 3^E DE LA COUPE DU MONDE



© KIT HOUGHTON/FEI

Avec *Silvana *HDC*, prop. du Haras des Coudrettes, Kevin Staut monte sur son premier podium de finale Coupe du Monde à Göteborg le 27 avril. La victoire est pour Beezie Maden / *Simon*.

LA FRANCE 3^E À ROME

Le 26 mai, lors du CSIO5*, la France est 3^e de la Coupe des Nations, après un barrage avec l'Ukraine et l'Allemagne. L'équipe est composée de Kevin Staut / *Silvana *HDC*, prop. du Haras des Coudrettes, Roger-Yves Bost / *Nippon d'Elle*, prop. de la SCEA Haras d'Elle et d'Equiblu, de Simon Delestre / *Classic Bois Margot*, prop. du Haras de Bois Margot et de Patrice Delaveau / *Orient Express *HDC*, prop. du Haras des Coudrettes.

2 MARSEILLAISE EN LIGUE 2



© BEATRICE SCUDO/FEI

Le 3 mai, la France s'impose dans la Coupe des Nations CSIO 4* de Lommen avec Jérôme Hurel

/ *Ohm de Ponthual*, prop. SARL Ar Tropig, Marc Dilasser/ *Obiwan de Pilière*, prop. Haras de la Morsanglière, Aymeric de Ponnat/ *Armitages Boy*, prop. de son cavalier et de C Mabille, et d'Olivier Guillon/ *Lord de Theizé*, propriété d'E Mezard. Le 10 mai elle remporte la Coupe du CSIO3* de Drammen, Norvège, avec Nicolas Delmotte / *Number One d'Iso*Un Prince*, prop. SARL Haras des Princes, Mathieu Billot / *Pardoes*, prop. S.C.E.A.Ecurie Billot & M Fourest, François-Xavier Boudant / *Amadeus Z*Brimbelles*, prop. des Brimbelles et Timothée Anciaume / *Quorioso Pré Noir*, prop. Haras de la Morsanglière.

MAXIME LIVIO GAGNE SANDILLON



© D. RIGLIET

Le 20 mai, Maxime Livio remporte le CIC 3* avec *Cathar de Gamel*, prop. de Didier Livio et Philippe Magnen. Il devance un autre Tricolore Denis Mesples / *Olipper Schervil*, prop. de Marianne Pech de Laclause. Ils remportent les prix Maximat et Eventing Tour.

ROGER-YVES BOST 3^E À HAMBURG

Le 11 mai, Roger Yves Bost et *Nippon d'Elle*, prop. de la SCEA Haras d'Elle et d'Equiblu, sont 3^e du CSI 5* GCT derrière Christian Ahlmann et Daniel Deusser.

NICOLAS TOUZAIN 2^E À SAUMUR

Le 26 mai, avec *Lesbos*, propr. LR, Nicolas Touzaint est 2^e du CCI3* de Saumur. Arnaud Boiteau est 3^e avec *Quoriano *ENE-HN*, prop. de l'IFCE. Victoire de l'australien Bill Levett avec *Shannondale Titan*.

ASTIER NICOLAS 5^E À CHATSWORTH ET 9^E À BADMINTON

Le 6 mai, le tricolore se classe 9^e du CCI 4* de Badminton avec *Piaf de B'Neville* prop. du syndicat Ben&Partner. Le 12 mai, il est 5^e du CIC 3* de Chatsworth avec *Quickly du Buguet*, prop. de B de Monval.

MARC BOBLET 2^E À TREFFEN

Le 18 mai Marc Boblet est 2^e du GPS du CDI4* autrichien avec *Nobel Dream*Concept Sol* prop. de Laura, Caty et Jean Louis Dallara.

LA FRANCE 3^E À VIDAUBAN



© RUI PEDRO GODINHO/FEI

Le 19 mai, la France est 3^e de la 1^e étape du circuit Coupe des Nations FEI de Dressage lors du CDIO3* de Vidauban avec Claire Gosselin / *Karamel de Lauture*, prop. du Haras de Lauture, Arnaud Serre / *Robinson de Lafont*, prop. de S. Massa, Catherine Henriquet / *Paradieszauber*, prop. de sa cavalière, Jacques Albeck / *Collin 73*, prop. de son cavalier.

Victoire des Pays-Bas devant la Suède.

JESSICA MICHEL 3^E À SAUMUR

Dans le GP Freestyle le 5 mai, Jessica Michel est 3^e du GP Freestyle du CDI 3* sur *Riwera de Hus*, prop. du Haras de Hus. Catherine Durand Henriquet est 6^e du GP Freestyle qualificatif avec *Paradieszauber*, prop. de sa cavalière.

4 VICTOIRES EN ENDURANCE

Le 5 mai, Virgine Atger / *Saboteur Al Maury* s'imposent dans le CEI3* de Rambouillet. Horace Perraud Bonin est 3^e avec *Ramallah de Messey*.

Le 19 mai, Franck Laousse remporte le CEI3* de Castelsagrat avec *Niky de la Fontaine*. Melody Théolissat est 3^e avec *Qe Shadian Al Shatan*De Jalima*.

Le 24 mai, la France remporte l'épreuve équipes du CEIO3* de Compiègne avec Vincent Gaudriot / *Quid de Barthas*, Franck Laousse / *Mosquito de Pech Sec*, Jean Michel Grimal / *Prediction Pacifique* et l'épreuve individuelle avec Julien Goachet / *Quran El Ulm*. Laurent Mosti est 3^e avec *Rêve de Sauveterre*.

JACQUES FERRARI VAINQUEUR À WIESBADEN

Le 19 mai le voltigeur tricolore remporte le CVI3* de Wiesbaden en Allemagne avec *Poivre Vert* longé par Francois Athimon.

FRANCK PERRET VAINQUEUR À MOOSLARGUE

Les 8 & 9 mai, lors du CREI 3* suisse, Franck Perret / *CDS Independance* sont 1^e le 8 et 2^e le 9.

Show Delaveau *à la Baule*

1 2 3 4 Patrice Delaveau fait coup double. Il remporte le GP Longines avec *Orient Express *HDC* et le derby de la région Pays de la Loire avec *Ornella Mail*HDC*, tous deux propriété du Haras des Coudrettes. Cela permet au Haras des Coudrettes, représenté par son cavalier, de recevoir des mains de Jacques Robert, vice-président de la FFE, le premier Trophée EADS.

5 6 Marc Dilasser et *Obiwan de Pilière*JO* ont contribué par un sans faute à la 3^e place de la France dans la Coupe des Nations aux côtés d'Olivier Guillon, Pénélope Leprévost et Kevin Staut, ici avec Philippe Guerdat et Aymeric de Ponnat.

7 8 Le French Tour Generali est remporté par Simon Delestre / *Whisper* devant Roger-Yves Bost / *Quaoukoura du Ty* et Michel Robert / *Nénuphar'Jac*.

© FFE/PSV





Stakhanoviste *du complet !*

Grisaille, chômage, récession ? Quand on rencontre le jeune cavalier de complet, Mathieu Lemoine, on est loin de cette sinistreuse ambiante ! Voilà un homme qui travaille sans compter et qui est le plus heureux du monde.



© ECURIE PIERRE DEFRANCE



© L'IMAGE DU JOUR

Agé de 29 ans, Mathieu Lemoine est le jeune cavalier de complet qui monte ! Et pour cause : le complet, il est tombé dedans quand il était petit. Rencontre avec le dauphin de Nicolas Touzaint lors du dernier Master Pro.

« Mon père a une écurie de propriétaire à Mont de Marsan et a été cavalier de haut niveau, explique Mathieu. Il est sorti sur des 3*. C'est lui qui m'a amené sur le circuit Junior puis jusqu'aux circuits 1 et 2* et nous avons été ensemble jusqu'au Lion d'Angers en 2003.

C'est mon premier gros résultat chez les Seniors et cette 3^e place au Lion d'Angers m'a fait un bon coup de pub. » Il vient alors d'obtenir le monitorat.

SALARIÉ

Il lui faut 2 ans avant de pouvoir préparer le BEES 2

à Saumur. Il trouve un premier emploi comme cavalier pour l'élevage de la Gane, puis il sort des chevaux de course le matin à Mont de Marsan et, l'après-midi, quelques chevaux de propriétaires chez son père. Il part enfin à Saumur.

Une fois diplômé, il monte pour un élevage SF en Espagne et sort les chevaux sur les circuits du Sud Ouest dont la finale de Pompadour en 2007 où il rencontre son employeur actuel : Pierre Defrance.

Mathieu nous explique : « c'était la période où Karim Laghouag terminait sa collaboration avec lui. Pierre cherchait un pilote et moi ça m'intéressait. On se connaissait car on se croissait sur les compétitions et mon père m'emmenait courir à Sandillon (45). » Car l'écurie de Pierre Defrance est cette grosse

écurie du Loiret, cadre de concours internationaux (CSI et CCI).

VIE À L'ÉCURIE

La structure compte plus de 100 chevaux de propriétaires et de commerce. Autour de Mathieu, 4 salariés et 8 stagiaires en formation jeunes chevaux. Et le matin, selon les mots de Mathieu, tous sont à la même enseigne : « On commence à 8 heures. On paille et on balaye, tous ensemble ! On en a pour 1h30 de travail d'écurie par jour et on se met à cheval entre 9h30 et 10h ».

A la question qui suit : « combien de chevaux montez-vous par jour ? », sa réponse est étonnante : « le plus possible ! J'ai un piquet de 25 chevaux, rien que pour moi alors j'en monte entre 8 et 12 par jour. Valérie Gay, m'aide à

les sortir.

C'est une très bonne cavalière. Elle a fait beaucoup d'internationaux. Elle est championne de France 2^e catégorie. Et nous sommes aidés par nos stagiaires ! ».

Et tout cela en combien de temps ? « Je n'ai pas d'horaire. J'ai une somme de travail à faire dans la journée et après je m'organise comme je veux pour la gérer au mieux. La journée s'arrête quand tous les chevaux ont été sortis et soignés ».

Nous lui demandons si avoir autant de chevaux à monter n'est pas un problème ?

« La structure repose sur les chevaux de commerce et les jeunes chevaux, alors c'est normal que je sois sur tous les tableaux. J'aimerais avoir plus de temps pour me consacrer à mes chevaux de haut niveau mais avoir autant de chevaux me permet d'être sur tous les circuits et ça me plaît ! J'aime arriver en concours avec le maximum de chevaux dans le camion. »

Ce BEES 2 donne peu de cours : « ça peut m'arriver de dépanner mais c'est Pierre qui les donne. Mon activité c'est de monter à cheval toute la journée. C'est ce

Cavalier du mois : Mathieu Lemoine

que je préfère et ce pourquoi j'ai été embauché ! »

Nous osons une question sur ses vacances. Sa réponse est sans surprise : « je prends mes vacances hors de ma saison de concours ». Et il nous avoue faire, en moyenne, 170 jours de concours par an.

EMPLOYÉ MODÈLE

Nous le titillons sur cette vie de stakhanoviste : est-il au moins intéressé aux gains des chevaux ou bien touche-t-il un pourcentage sur les ventes ? Sa réponse est simple : « non, rien ! Je vous l'ai dit, je suis un employé ».

Ma motivation ce n'est pas l'argent, c'est le sport et j'y trouve mon compte ». Et il développe : « je suis logé, mon cheval est en pension et je n'ai aucun autre souci à côté. Et ça, ça n'a pas de prix ! Je ne m'occupe pas des stocks, je ne fais pas de facture... C'est vraiment confortable d'avoir des gens qui font tout ça pour vous. Je sais que c'est une vraie contrainte pour beaucoup de cavaliers Pro qui sont obligés de passer du temps là-dessus.

Je vois mes collègues de compétition qui galèrent ! Et puis, s'ils doivent passer 4 jours en international ou donner un stage, un choix économique se fait naturellement : ils donnent le stage ! Moi, j'ai cette sécurité d'être salarié. Le gars à son compte a bien plus de soucis. »

RÉUSSITE

Et à quoi attribue-t-il sa réussite ? « C'est un



Avec Quickness à Pompadour

ensemble de choses qu'il est difficile de séparer. Mon père m'a donné des bases solides et j'ai la chance d'être à côté de Pierre Defrance qui continue à m'entraîner et qui met sous ma selle un nombre de chevaux énorme.

Je suis dans de super conditions pour que ça

marche : je n'ai pas besoin de courir après les chevaux, ils sont choisis par Pierre, j'ai des superbes installations pour m'entraîner et une secrétaire qui fait mes engagements. J'ai donc toutes les conditions pour bien faire. Je n'ai qu'un souci : bien monter à cheval ! ».

Côté projet ? « Je ne me fixe pas d'objectif ! Bien sûr Quickness s'est très bien comporté à Pompadour et on va l'emmenner au 3* de Saumur pour se qualifier en vue des grosses échéances, mais mon but c'est d'être présent le plus possible et le plus longtemps possible sur les concours et faire une belle équitation.

Que ce soit avec un cheval 2 ou 3* ou en jeunes chevaux, j'essaie toujours de faire au mieux ».

Imagine-t-il continuer longtemps comme ça ? « Tant que physiquement tout ira bien et que j'aurai la moelle pour aller en concours, il n'y a pas de raison que ça s'arrête.

Quand j'aurai moins envie ou que j'aurai peur, je mettrai plus l'accent sur l'enseignement et ce sera le moment de transmettre ce que j'ai vécu. C'est la seule limite que je me fixe ! »

ECURIE

Ses chevaux de tête sont : Quickness, 2^e au Master Pro de Pompadour, gagnant en 1 et 2* et classé en 3* ; Pétrus de la Triballe, champion de France des jeunes chevaux et du Monde en 2009 et gagnant en 1, 2 et 3* et Quezac du Gesnois, le seul qui lui appartient, gagnant en 1 et 2* et classé 3*.

Sur le Grand National, Mathieu a pour partenaire Maxime Livio pour l'écurie Greenpex (gamme de produits de soin pour les chevaux).

- Sandrine Dhondt

PALMARÈS

2013

• 2^e du Master Pro Elite GP de Pompadour avec Quickness

2012

• 3^e du CCI*** par équipe de Boekelo avec Petrus de la Triballe

• Vainqueur du CIC*** de Breda avec Petrus de la Triballe et 6^e avec Quickness

2009

• 5^e du CCI* de Jardy avec Onyx de Barbereau et 4^e du CIC** avec Nebelle des Aubuis

• Vainqueur du CCI** de Dijon avec Naftaline d'Ayza

• 2^e de l'étape du Grand National de Saumur avec Kiutys

• Vainqueur de la Pro Elite de

Pompadour avec Kiutys

• 3^e du CCI* de Fontainebleau avec Only you de la Triballe, 2^e du CIC* avec Kiutys et 4^e du CIC* avec Naftaline d'Ayza

2008

• 4^e du CIC* de Lignères avec Naftaline d'Ayza

• Vainqueur du CCI** de Sandillon avec Kiutys et 4^e avec Kaloubet de Krollon

• 2^e du CCI** de Jardy avec Kiutys et 6^e avec Kaloubet de Krollon

• 2^e du CCI* de Dijon avec Kiutys

2007

• 4^e du CIC* de Pompadour avec Newman du Roulet

Kineton, Verneuil Dressage *et les Ecuries Flex-On au top !*

En dressage les Ecuries Kineton-Pikeur et Verneuil Dressage sont ex-æquo à la tête du classement provisoire. En CSO, les Ecuries Flex-On prennent les devants.

AUVERS DRESSAGE

Après les étapes du Mans et de Jardy, Auvers était la 3^e étape du Grand National du 9 au 12 mai. Elle revient à l'Ecurie Kineton - Pikeur grâce à la cavalière du Haras de Hus Jessica Michel qui monte sur la plus haute marche du podium avec Daimler de Hus.

Elle apporte douze nouveaux précieux points qui permettent à son écurie Kineton - Pikeur de s'emparer de la tête du classement provisoire ex-æquo avec l'Ecurie Verneuil Dressage. Jean-Philippe Siat avec Tarski van de Zuuthoeve, 5^e de cette épreuve normande, monte

sur la 2^e marche du podium. Laurence Blaya termine 3^e pour l'Ecurie de la Guiche - Pegase Insurance sur Galiano.

CSO MAROLLES-EN-BRIE

Après les 2 premières étapes courues à Auvers et à Cluny, les cavaliers et Ecuries avaient rendez-vous le week-end du 5 mai en Ile-de-France, plus précisément à Marolles en Brie au Centre hippique de Saint-Maur des Fossés, pour la 3^e des 13 étapes du circuit sur une piste rénovée.

C'est au final Yannick Martin, cavalier de l'Ecurie Cheval Liberté, qui s'impose

avec Vegas de Ste Hermelle. Il devance de quelques centièmes Michel Hecart avec Piman de la Devinière pour le Haras de la Roque. Sur la 3^e marche du podium, on retrouve la championne de France des cavalières Marie Robert avec Popof du Luc (Ecurie Flex On).

CSO TOURS PERNAY

La caravane du Grand National faisait ensuite escale à Tours Pernay du 24 au 26 mai dans les superbes installations de Bel Air acquises depuis seulement quelques mois par Christophe et Marie-Laure Deuquet. Plus de 1 200 engagés avaient

répondu présents. Ce ne sont pas moins de 65 cavaliers qui ont pris le départ de la 4^e étape du circuit dimanche. Marie Robert s'impose avec sa jument Championne du Critérium des 7 ans en septembre dernier : Rhune d'Euskadi.

Elle engrange 12 points supplémentaires pour son Ecurie Flex-On et lui permet de prendre la tête du classement provisoire à l'issue de ces quatre premières étapes. Patrick Guimbal avec Ballissimo (Ecurie Clabel) et Jérôme Hurel et Warrior (Ecurie Ar Tropig I) complètent le podium respectivement aux 2^e et 3^e places.

CLASSEMENTS PROVISOIRES EN DATE DU 27 MAI



© FFE/PSV

CONCOURS COMPLET

- 1- Ecurie **THEAULT**
(Nicolas Touzaint & Melinda Tapie)
= 12 pts
- 2- Ecurie **CSEM**
(MCH Donatien Schauly & Erwan Le Roux) = 10 pts
- 2ex- Ecurie **GREEN PEX CAVALASSUR**
(Maxime Livio & Mathieu Lemoine)
= 10 pts



© FFE/PSV

DRESSAGE

- 1- Ecurie **KINETON-PIKEUR**
(Jessica Michel & Pierre Subileau)
= 34 pts
- 1ex - Ecurie **VERNEUIL DRESSAGE**
(Ludovic Henry & Jean-Philippe Siat)
= 34 pts
- 3- Ecurie **EQUITECHNIC-CAVALDRESS**
(Stéphanie Collomb & Catherine Henriquet)
= 30 pts

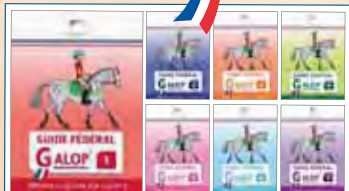


© FFE/PSV

SAUT D'OBSTACLES

- 1 - Ecurie **FLEX-ON**
(Marie & Olivier Robert)
= 29 pts
- 2- Ecurie **AR TROPIG I**
(Jérôme Hurel & Walter Lapertot)
= 28 pts
- 3- Ecurie **HORSE PRESTIGE AVIVA**
(Pauline Guignery & Yohann Mignet)
= 21 pts

OBJECTIF GALOP®



5 BONNES RAISONS DE PRÉPARER UN GALOP®

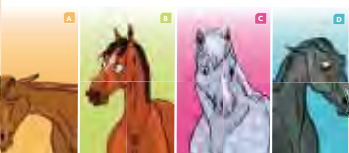
- Apprendre à connaître le cheval et à bien s'en occuper.
- Acquérir les connaissances qui permettent de devenir autonome.
- Rythmer son apprentissage par des étapes logiques.
- Situer son niveau pour constater ses progrès et rester motivé.
- Se préparer à la compétition.



Avec les Galops®, votre moniteur vous offre un parcours de formation structuré.



Son allure : 1 galop 2 pas 3 trot



SON ATTITUDE : 1 mécontent 2 confiant 3 au repos 4 inquiet
SA ROBE : 1 bai 2 alezan 3 noir 4 gris

Les réponses dans votre Guide Fédéral des Galops!

Fédération Française d'Équitation



EN BOUTIQUE À LA FFE

BON DE COMMANDE

	PRIX	NB LOTS	TOTAL
COLIS BIENVENUE AU CLUB - 1 kakémono <i>Objectif Galop</i> ® 1,80m x 0,65m - 40 dépliant <i>Bienvenue au Club</i> - 40 dépliant <i>Comprendre le Cheval</i> - 40 dépliant <i>Guide du Cavalier</i> - 40 dépliant <i>Objectif Galop</i> ® - 4 présentoirs - 1 affiche <i>Charte Fédérale du Cavalier</i> - 80 baptêmes - 40 cartes invitation - <i>Guide Fédéral du Galop</i> ® 1 - <i>Plan de Formation du Cavalier</i>	50 €		
KIT «ÉCOLE TROP TOP», LE KIT - 1 dossier FFE Club Ecole, - 1 dossier FFE Club Lycée Collège, - 6 grandes affiches Bienvenue au Poney-Club de Trop Top, - 6 dossiers la classe au Poney-Club, - 30 cahiers Poney Soleil, - 30 cartes postales, - 30 baptêmes - 30 affichettes - 60 autocollants	50 €		
KAKÉMONO OBJECTIF GALOP®	20 €		
INSIGNES GALOP® Le lot de 10 (préciser n°) : _____	25 €		
DIPLÔME PONEY D'OR, D'ARGENT ET DE BRONZE Le lot de 100 _____	80 €		
DIPLÔME DE RÉUSSITE ÉQUESTRE Le lot de 50 _____	10 €		
TOTAL TTC FRANCO DE PORT			



NOM, PRÉNOM : _____

CLUB : _____

ADRESSE : _____

A RETOURNER A : FFE CLUB PARC ÉQUESTRE - 41600 LAMOTTE - FAX 02 54 94 46 20

REGLEMENT :

- Par chèque à l'ordre de la FFE.
- Par débit de mon compte adhérent

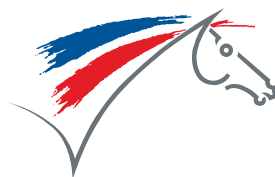
n°

Date : ____/____/201__

Signature :



Commission juridique et disciplinaire d'appel



DÉCISION DU 25 MARS 2013

Composition de la commission :
Monsieur Jean-François CHARY, Président, Messieurs Henry BLANC, Jean-Marie CHARLOT, Hervé DELAMBRE, Pierre MURRET-LABARTHE, membres.

Arrêt N° : 13/03/03
Dossier N° : 354/14/2012

Affaire opposant :
Monsieur Emmanuel MONTEURO,
licencié n°0378049H, appelant et la FFE.

Saisine du chargé d'instruction en première instance : 16 novembre 2012.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 25 mars 2013. Monsieur MONTEURO était absent. Les témoins, Madame Amélia BOÏ et Monsieur Guido BOÏ étaient représentés par Maître Marie Josée JAUBERT-VEDRINES, Madame HERODIER était absente.

Les débats se sont tenus en séance publique.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier et entendu le rapport présenté par le rapporteur, Monsieur Emmanuel PHILLIPS. Maître JAUBERT-VEDRINES a ensuite été entendue.

Après en avoir débattu, la Commission a statué le jour même.

Rappel des faits

Par mail du 5 octobre 2012 Madame Amélia BOÏ, Présidente du Jury du concours de CSO d'Ouroux sur Saône (Saône et Loire 71) du 16 septembre transmet un rapport d'incidents à la Fédération Française d'Équitation sur des faits survenus dans l'épreuve n°1. Le cavalier Emmanuel MONTEURO montant la jument SINGSALE, rencontre des difficultés à maîtriser son cheval qui se cabre et dont le comportement s'avère dangereux.

Madame BOÏ lui demande donc de quitter le terrain. Le cavalier ne tient pas compte de cette injonction et corrige alors son cheval à coups de cravache à plusieurs reprises. Ayant dépassé le délai de 45 secondes entre un refus et le saut de l'obstacle suivant, le cavalier est éliminé par la Présidente de jury. Après un aller retour sur le paddock, Monsieur MONTEURO quitte le terrain au galop en frappant à nouveau son cheval.

Interpellé par le Commissaire au paddock, Madame Emmanuelle HERODIER, qui lui demande de cesser ses violences envers

son cheval, Monsieur MONTEURO « charge » Madame Emmanuelle HERODIER au galop. Le Président du concours, Monsieur Guido BOÏ, intervient alors. Il parvient à faire sortir Monsieur MONTEURO du paddock. Celui-ci descend de cheval et une altercation s'ensuit. Le Président du concours fait appel à la gendarmerie pour contraindre Monsieur MONTEURO et sa compagne à sortir de l'enceinte de la manifestation.

Par courrier du 30 octobre 2012, Maître JAUBERT-VEDRINES, avocat de Monsieur et Madame BOÏ, adresse au Président de la Commission disciplinaire de première instance, un dossier concernant le comportement inadmissible de Monsieur MONTEURO lors du concours d'Ouroux sur Saône. Elle lui reproche sa brutalité envers sa jument, son refus d'obtempérer au jury, la mise en danger des autres cavaliers sur le paddock et ses violences volontaires sur la personne de Monsieur BOÏ. Elle joint le courrier de Madame BOÏ et les attestations de Monsieur Laurent BOIDE, de Mesdames HERODIER, Isabelle VIANELLO, Nathalie BOSSET et Christine BOÏ ainsi qu'un certificat médical relatif aux coups reçus par Monsieur BOÏ et l'ITT consécutive de 12 jours. Toutes les attestations rapportent les faits tels que décrits par Madame BOÏ.

Le 16 novembre le Président de la FFE saisit le chargé d'instruction de première instance.

Le 28 novembre, le Président de la Commission disciplinaire de première instance convoque en tant que témoins Madame BOÏ, Madame HERODIER et Monsieur BOÏ. Par courrier présenté le 30 novembre, Monsieur MONTEURO est convoqué devant la Commission disciplinaire de première instance du 19 décembre suite aux déclarations de Mesdames BOÏ et HERODIER, officiels de compétition et à sa mise en cause par la FFE.

Les griefs retenus contre lui sont :

- Violence à l'égard du Président de concours,
- Agression à l'égard d'un officiel de compétition,
- Non respect de l'article 1.4 du règlement général des compétitions.

Par mail du 2 décembre, Monsieur MONTEURO informe la FFE qu'« une double plainte pour coups et blessures est déposée contre cet individu (Mr BOÏ), elles seront jugées au Tribunal de Mâcon » Monsieur MONTEURO ajoute que « ces individus (Mr et Mme BOÏ) » sont coupables de déclarations mensongères et corrup-

tion de témoins. Il invite la FFE à prendre connaissance des plaintes déposées.

Le jour de l'audience du 19 décembre, Monsieur MONTEURO était absent, Madame BOÏ était présente.

Considérant que l'instruction révèle que Monsieur MONTEURO a commis des faits de violence graves qui ont entraîné des blessures importantes sur Monsieur BOÏ, considérant que Monsieur MONTEURO a eu un comportement inadmissible tant vis-à-vis du public que des organisateurs de compétition, la Commission de première instance décide d'infliger à Monsieur MONTEURO une suspension de compétition pour une durée de 2 ans et une amende de 1 500€ et dit qu'au vu de la gravité des faits, la sanction prendra effet à compter de sa notification. Monsieur MONTEURO est informé de cette décision par courrier reçu le 24 décembre 2012.

Par courrier présenté le 3 janvier 2013, Monsieur MONTEURO fait appel de la décision de première instance aux motifs que l'affaire n'est pas du ressort de la Commission disciplinaire. L'affaire relève du pénal car deux plaintes ont été déposées contre Monsieur BOÏ pour coups et blessures intentionnels sur les personnes de Madame Céline GAEYMAEY et de lui-même. Il informe la FFE qu'il n'assistera pas à l'audience.

Par courrier reçu le 28 janvier, Monsieur MONTEURO adresse des pièces complémentaires à la Commission. Il produit :

- un procès verbal d'audition de Madame GAEYMAEY devant la Gendarmerie Nationale déposant plainte contre Monsieur BOÏ pour l'avoir giflée et avoir donné un coup de poing au visage de Monsieur MONTEURO,
- un procès verbal d'audition de même nature à la signature de Monsieur MONTEURO,
- un compte-rendu d'examen IRM de l'épaule gauche de Monsieur MONTEURO.

Il ajoute que les agents de la paix qui sont intervenus le jour du concours pourront témoigner que Monsieur BOÏ n'avait pas de blessures et qu'il se les était sûrement infligées lui-même.

Monsieur MONTEURO est convoqué devant la Commission disciplinaire d'Appel le 25 mars par courrier présenté le 7 mars. Madame HERODIER, Madame BOÏ et Monsieur BOÏ sont convoqués en tant que témoins à l'audience d'appel.

Par courrier reçu le 14 mars et adressé à Emmanuel PHILLIPS, Monsieur MON-

TEDURO dit qu'il ne se rendra pas à la convocation d'appel pour les mêmes raisons qu'en première instance. Il reprend les arguments développés dans son courrier du 3 janvier et ses critiques vis-à-vis de Monsieur BOÏ.

Une seconde convocation est adressée à Monsieur BOÏ le 7 mars, la première n'ayant pas été présentée.

Par mail le 15 mars, Madame BOÏ et Monsieur BOÏ demandent à être représentés à l'audience par leur avocat Maître JAUBERT-VEDRINES.

Par ces motifs

La Commission Juridique et Disciplinaire d'appel :

- réforme la décision de la Commission juridique et disciplinaire de première instance,
- inflige à Monsieur Emmanuel MONTEURO dans un premier temps une suspension de compétition d'une durée d'un an à compter de la signification de la présente décision,
- dit que, s'agissant d'actes de violence, cette sanction est exécutoire,
- confirme l'amende de 1 500€ infligée par la Commission de première instance,
- dit que l'amende devra être réglée dans un délai d'un mois à compter de la signification, faute de quoi s'y ajouteront les intérêts légaux et les suspensions seront prorogées d'une durée égale au retard du versement,
- sursoit à statuer quant aux présumées violences à l'encontre du Président de concours dans l'attente du jugement de la juridiction pénale relatif à ces faits.

Composition de la commission :
Monsieur Jean-François CHARY, Président, Messieurs Henry BLANC, Jean-Marie CHARLOT, Hervé DELAMBRE, Pierre MURRET-LABARTHE, membres.

Arrêt N° : 13/03/04
Dossier N° : 355/15/2012

Affaire opposant :
Madame Ingrid GOUJON, licenciée n°0115952L, appelante et la FFE.

Saisine du chargé d'instruction en première instance : 16 novembre 2012.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 25 mars 2013. Madame GOUJON était présente. La FFE n'était pas représentée. Les débats se sont tenus en séance publique.



Après en avoir débattu, la Commission a statué le jour même.

Rappel des faits

Par courrier distribué le 12 novembre 2012, Madame Ingrid GOUJON porte réclamation au sujet de l'interdiction qui lui a été faite de prendre le départ des épreuves n°18 et 27 lors du concours de dressage de COURPIERE (Puy de Dôme) le 28 octobre.

Par courrier présenté le 16 novembre le Président de la FFE saisit le chargé d'instruction Monsieur Gilles PERRIERE du

dossier.

Le 30 novembre Madame GOUJON est convoquée pour l'audience du 19 décembre.

Le 19 décembre, la Commission de première instance décide de débouter Madame GOUJON de toutes ses demandes. Cette décision est notifiée le 22 décembre 2012 à Madame GOUJON.

Par courrier du 30 décembre, Madame GOUJON fait appel de la décision de la Commission de première instance. Par courrier reçu le 7 mars 2013, Madame

GOUJON est convoquée devant la Commission d'appel pour l'audience du 25 mars.

Motifs

Vu les statuts de la FFE et en particulier l'article VII concernant les obligations du licencié;

Vu le règlement disciplinaire général de la FFE et en particulier son article 14, 3ème alinéa, qui dispose que la requête en appel doit notamment indiquer avec précision les griefs que formule contre elle le requérant;

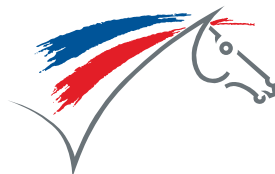
Attendu que Madame GOUJON n'a pas rempli l'obligation de formuler ses griefs à l'encontre de la décision prononcée contre elle par la Commission de première instance;

Considérant que Madame GOUJON n'a donc pas interjeté appel dans la forme requise;

Par ces motifs

La Commission Juridique et Disciplinaire d'appel déclare irrecevable la demande d'appel de Madame Ingrid GOUJON*

Commission juridique et disciplinaire de 1^{ère} instance



DÉCISIONS DU 26 FÉVRIER 2013

Composition de la commission :
Ludovic de VILLELE, président,
Axel BOURDIN, secrétaire,
Loïc de la PORTE du THEIL, membre,
France LANTUIT, membre,
Jean Jacques GUYON, membre.

Relevé de décision n° : 358/02/2013

Objet : violences envers un officiel de compétition.

Demandeur : Fédération Française d'Équitation.

Défendeur : Madame Céline MARQUES, présente.

La FFE a été interpellée par Monsieur Nicolas JONES, président du concours organisé à Rethel pour des faits de violence envers Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY, commissaire au paddock.

La chargée de l'instruction a été saisie par courrier recommandé le 30 janvier 2013 à la demande du Président de la FFE.

Les parties ont été convoquées pour une audience fixée le mardi 26 février 2013 à 14h45.

L'audience s'est tenue en séance publique. Étaient présents

Madame Céline MARQUES, mise en cause ; Madame Dalila BELAID, témoin ;

Monsieur Nicolas JONES, président du jury ;

Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY, officiel de compétition, victime.

Rappel des faits

Attendu que lors du CSO organisé le 25 novembre 2012 (n°1373454) par l'association hippique ferme de la Cense à Rethel (08300), Madame Céline MARQUES, titulaire de la licence fédérale n°7728053Z, était engagée sur l'épreuve Club 2 GP et portait le dossard n°11.

Attendu que Madame Jennifer DEVLEES-

CHAUWER BAILLY, présente en qualité de commissaire au paddock, a mis en cause Madame C.MARQUES pour l'avoir agressée physiquement, précisément en lui donnant des coups de casque au front et un coup de cravache au visage.

Attendu que Madame C.MARQUES a fait l'objet d'une procédure de mise à pied de la part de Monsieur Nicolas JONES, président du jury, pour ces faits ainsi que pour :

- avoir refusé de sortir du paddock,
- avoir agressé verbalement Monsieur N.JONES.

Attendu que Madame C.MARQUES ne s'est pas présentée au Jury afin de signer sa procédure de sanction.

Attendu qu'une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie de Rethel le 26 novembre 2012 par Madame J.DEVLEESCHAUWER BAILLY Jennifer à l'encontre de Madame MARQUES, plainte toujours en cours d'instruction.

Attendu que Madame J.DEVLEESCHAUWER BAILLY a subi un examen radiologique indiquant la présence d'une petite masse résiduelle d'un hématome d'origine traumatique n'ayant entraîné aucune incapacité de travail.

Attendu que Madame C.MARQUES a informé la FFE qu'elle n'était pas responsable des violences et que Madame Dalila BELAID, titulaire de la licence fédérale n° 1210049U, déclare être la personne concernée par l'incident incriminant à tort Madame C.MARQUES.

Attendu que Madame C.MARQUES explique qu'elle a autorisé Madame D.BELAID à monter sa jument sur le paddock.

Attendu qu'en application des dispositions de l'article 5.4 C du Règlement général des compétitions FFE, « dans les compétitions club notamment, il est interdit aux concurrents, sous peine d'élimination, de faire monter le poney/ cheval par une autre personne que celle(s) avec laquelle ou

lesquelles ils forment un couple engagé, à partir du moment où le poney/ cheval est dans l'enceinte du concours et pour toute la durée de celui-ci ».

Attendu que Madame D.BELAID s'est présentée comme étant le n°11, normalement attribué à Madame C.MARQUES entraînant une confusion dans l'identité de la cavalière portant le n°11 par le Président du jury, Monsieur N.JONES et la Commissaire au paddock, Madame J.DEVLEESCHAUWER BAILLY.

Attendu qu'aucun contrôle d'identité n'a été effectué sur le terrain.

Attendu qu'il ressort des débats, que Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY, en sa qualité de commissaire au paddock, s'est en réalité, après une chute de Madame D.BELAID et de son cheval, rendue auprès d'elle pour prendre de ses nouvelles.

Attendu que Madame D.BELAID reconnaît avoir lourdement chuté à la réception d'un obstacle, entraînant l'immobilisation au sol pendant 2 à 3 minutes de sa jument.

Considérant, que Madame D.BELAID n'explique pas en quoi, Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY aurait une attitude déplacée, voire menaçante.

Attendu que Madame D.BELAID, entendue en tant que témoin, a reconnu les faits bien qu'elle estime ne s'être que simplement défendue face à Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY qu'elle jugeait menaçante.

Considérant que Madame C.MARQUES a enfreint l'article 5.4 C du Règlement général des compétitions FFE en permettant à Madame D.BELAID de détendre sa jument sur le paddock, ce qui, en concours de niveau Club est une cause d'élimination.

Considérant qu'il y a eu substitution de cavalier au cours de la détente sur le paddock.

Par ces motifs

Vu les statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011, et notamment son article VII,

Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011, Vu le règlement disciplinaire adopté par l'assemblée Générale du 19 juin 2006,

Vu le règlement général des compétitions 2012 et notamment l'article 5.4 C, Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le rapport de la chargée de l'instruction,

Vu la présence de Madame Dalila BELAID et après l'avoir entendue, Vu la présence de Monsieur Nicolas JONES et après l'avoir entendu,

Vu la présence de Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY et après l'avoir entendue,

Vu la présence de Madame Céline MARQUES et après l'avoir entendue, Madame Céline MARQUES a eu la parole en dernier.

La commission, après en avoir délibéré, a pris sa décision le jour même.

La Commission juridique et disciplinaire, jugeant en première instance, décide conformément à l'article 18 du Règlement disciplinaire général de la FFE d'infliger à Madame Céline MARQUES :

Une suspension de compétitions pour une durée de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

La Commission juridique et disciplinaire, jugeant en première instance, décide de l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre de Madame Céline MARQUES :

- Une suspension de compétitions pour une durée de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

La Commission juridique et disciplinaire, jugeant en première instance, décide de l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre de Madame Dalila BELAID pour



fait de violences envers un officiel de compétition.

Relevé de décision n° : 357/01/2013

Objet : substitution de cheval lors d'une compétition.

Demandeur : Fédération Française d'Équitation.

Défendeur : Madame Aurore CHRISTEN, présente.

La FFE a été interpellée par Messieurs Thierry CLERCX et Christian MARTIN, cogérants du Haras de Sainte Gemme pour substitution d'équidé à l'encontre de Madame Aurore CHRISTEN.

La chargée de l'instruction a été saisie par courrier recommandé le 30 janvier 2013 à la demande du Président de la FFE.

Les parties ont été convoquées pour une audience fixée le mardi 26 février 2013 à 15h15.

L'audience s'est tenue en séance publique. Étaient présents :

Madame Aurore CHRISTEN, mise en cause ; Monsieur Yves CHRISTEN, père de la mise en cause, intervenant volontaire ;

Monsieur Guillaume BOURDON MARTIN, témoin ;

Monsieur Christian MARTIN, témoin ;

Monsieur Thomas Marc LAUNOIS, témoin. Était absent : Monsieur Thierry CLERCX, témoin.

Rappel des faits et procédure

Attendu que lors du CSO organisé le 16 septembre 2012 par l'Ecurie Nicolas II à Maisons-Laffitte (78600), Madame Aurore CHRISTEN, titulaire de la licence pro n°5521176S, était engagée avec le cheval CASSANDRO D'AUDRY Z (n° SIRE 46162572Q) sur l'épreuve n°6 (préparatoire 1,00m).

Attendu que Messieurs Thierry CLERCX et Christian MARTIN, cogérants du Haras de Sainte Gemme ont rapporté la preuve d'une substitution d'équidé à l'encontre de Madame A. CHRISTEN en constatant sur le terrain la présence d'un autre cheval, CRACK STAR (n° SIRE 47211634F) et en vérifiant auprès du responsable de l'Ecurie

Nicolas II, la présence de CASSANDRO D'AUBRY Z dans son box et non sur le terrain de concours.

Attendu que la page signalétique de CASSANDRO D'AUBRY Z, la feuille de résultat classant Madame A. CHRISTEN première du concours et une photo du cheval ayant réellement participé à l'épreuve (à savoir CRACK STAR) démontrent la substitution d'équidé.

Attendu qu'aucune vérification de l'identification de l'équidé n'a été effectuée lors du concours.

Attendu que Madame A. CHRISTEN n'a effectué aucun changement de cheval auprès du jury.

Attendu que Madame A. CHRISTEN fait valoir qu'elle aurait donné le carnet signalétique de CRACK STAR pour effectuer le changement à Madame Sandra HODUSSE, mais que cette dernière aurait omis de le présenter au jury.

Attendu que Madame A. CHRISTEN indique qu'elle n'avait aucun intérêt à laisser le nom de CASSANDRO D'AUBRY Z dans le classement, cheval qu'elle monte essentiellement en Grands prix Pro 1 et CSI mais avait plus intérêt à ce que soit mentionné le nom CRACK STAR, lequel n'avait aucune performance et était destiné à la vente.

Attendu que Madame A. CHRISTEN, au vu de ses dires, n'aurait pas cherché à dissimuler le changement, en aurait fait informer le lendemain l'organisateur du concours et a mentionné sur son site Facebook avant le concours qu'elle monterait sa « nouvelle recrue ».

Attendu que Madame A. CHRISTEN a reconnu les faits et regrette de ne pas avoir été plus vigilante en vérifiant que le changement de cheval avait bien été effectué. Considérant que CRACK STAR, hongre bai de 9 ans, de race Irish Sport Horse, est l'équidé que montait Madame A. CHRISTEN lors de l'épreuve litigieuse, n'a été inscrit sur la liste des chevaux de sport que le 17 septembre 2012, soit le lendemain du concours.

Attendu que Madame A. CHRISTEN, n'aurait donc pu sans la substitution, participer

au concours.

Attendu qu'il y a un acte de tricherie manifeste, d'autant plus inacceptable que Madame A. CHRISTEN est titulaire d'une licence Pro de compétition.

Par ces motifs

Vu les statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011, et notamment son article VII,

Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011,

Vu le règlement disciplinaire adopté par l'assemblée Générale du 19 juin 2006,

Vu le règlement général des compétitions 2012 en ses articles 1.5 b, 1.6, 5.8 E, 7.1.

Vu les pièces communiquées au dossier,

Vu et entendu le rapport de la chargée de l'instruction,

Vu la présence de Monsieur Guillaume BOURDON MARTIN et après l'avoir entendu,

Vu la présence de Monsieur Christian MARTIN et après l'avoir entendu,

Vu la présence de Monsieur Thomas Marc LAUNOIS et après l'avoir entendu.

Vu la présence de Madame Aurore CHRISTEN et après l'avoir entendue,

Madame Aurore CHRISTEN a eu la parole en dernière.

La Commission, après en avoir délibéré, a pris sa décision le jour même.

La Commission juridique et disciplinaire, jugeant en première instance, décide conformément à l'article 18 du Règlement disciplinaire général de la FFE d'infliger à Madame Aurore CHRISTEN :

Une suspension de compétition pour une durée d'un an dont trois mois fermes, soit neuf mois avec sursis à compter de la notification de la présente sanction.

Le sursis sera, conformément à l'article 18 du règlement disciplinaire général de la FFE, révoqué par tout nouvel acte répréhensible commis par Madame Aurore CHRISTEN dans un délai de trois ans à compter du prononcé de la présente décision.

Une amende de 500 euros (cinq cents euros),

La restitution des gains relatifs à sa participation au dit concours soit 11,27 euros

(onze euros et vingt sept centimes).

DÉCISION DU 27 MARS 2013

Composition de la commission :

Ludovic de VILLELE, président,
Axel BOURDIN, secrétaire,
Loïc de la PORTE du THEIL, membre,
France LANTUIT, membre,
Jean Jacques GUYON, membre.

Relevé de décision n° : 359/03/2013

Objet :

violences envers un officiel de compétition.

Demandeur :

Fédération Française d'Équitation.

Défendeur :

Madame Dalila BELAID, présente.

Par une lettre du 9 janvier 2013 réceptionnée le 11 janvier 2013, la FFE a été interpellée par Monsieur Nicolas JONES, président du concours organisé à Rethel pour des faits de violence envers Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY, commissaire au paddock.

La chargée de l'instruction a été saisie par courrier recommandé le 4 mars 2013 à la demande du Président de la FFE.

Les parties ont été convoquées pour une audience fixée le mercredi 27 mars 2013 à 14h00.

L'audience s'est tenue en séance publique. Était présente :

Madame Dalila BELAID, mise en cause.

Était excusée :

Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY, officiel de compétition, victime.

Rappel des faits et procédures

Attendu que lors du CSO organisé le 25 novembre 2012 (n°1373454) par l'association hippique ferme de la Cense à Rethel (08300), Madame Céline MARQUES, titulaire de la licence fédérale n°7728053Z, était engagée sur l'épreuve Club 2 GP et portait le dossard n°11.

Attendu que Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY, présente en qualité de

TARIFS DE PUBLICITÉ DANS LA REF

Publicité quadri imprimée dans le cahier rédactionnel, films ou fichiers fournis

- 3^e de couverture : 2000€ HT
- 2^e de couverture : 2500€ HT
- 4^e de couverture : 3000€ HT
- Page gauche : 1200€ HT
- Page droite : 1500€ HT

Asilage

- Une affiche, livrée sous film : 2500€ HT
- Catalogue, objet, etc... : sur demande

Remises

- 2 ou 3 parutions : -10 %
- 4 ou 5 parutions : -20 %
- 6 parutions et plus : -30 %



commissaire au paddock, a été agressée physiquement par le dossard n°11.

Attendu qu'à la suite de cette agression, une procédure de mise à pied a été infligée au dossard n°11 par le Président du jury, Monsieur Nicolas JONES et qu'une plainte a été déposée par Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY.

Attendu que la FFE a engagé des poursuites à l'encontre de Madame Céline MARQUES qui a été convoquée à l'audience de la Commission juridique et disciplinaire de Première instance, du 26 février 2013.

Attendu que lors de cette audience, il s'est avéré que le cheval présenté au paddock sous le dossard n°11 n'était pas monté par Madame Céline MARQUES mais par Madame Dalila BELAID, titulaire de la licence fédérale n° 1210049U.

Attendu qu'en effet, Madame Dalila BELAID, sans autorisation du jury, a monté le cheval de Madame Céline MARQUES, ce qui a entraîné la confusion quant à l'identité de la personne qui aurait agressé Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY.

Attendu que Madame Dalila BELAID a mis hors de cause Madame Céline MARQUES qui elle-même a confirmé avoir laissé Madame Dalila BELAID monter sa jument.

Attendu que la Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance a condamné dans une décision rendue le 26 février 2013, Madame Céline MARQUES à une suspension de compétitions pour une

durée de deux mois.

Attendu qu'une nouvelle procédure a donc été ouverte à l'encontre de Madame Dalila BELAID le 4 mars 2013.

Attendu en premier lieu, que Madame Dalila BELAID a enfreint les dispositions de l'article 5.4 C du Règlement général des compétitions en détendant sur le paddock la jument de Madame Céline MARQUES, ce qui, en concours de niveau Club est une cause d'élimination.

Attendu en second lieu, qu'il ressort des pièces du dossier, qu'à la suite d'une lourde chute au paddock de Madame Dalila BELAID et de sa jument, Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY, en sa qualité de commissaire au paddock, s'est rendue auprès d'elle pour prendre de ses nouvelles, comportement que Madame Dalila BELAID a jugé inadapté et menaçant.

Attendu que Madame Dalila BELAID n'a cependant pas été en mesure d'expliquer en quoi ce comportement était inadapté et menaçant.

Attendu suite à cela, que Madame Dalila BELAID a agressé physiquement Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY, précisément en lui donnant des coups de casque au front et un coup de cravache au visage.

Attendu qu'à la suite de cette agression, Monsieur Nicolas JONES, président du jury a mis à pied la cavalière portant le dossard n°11, qui s'est avérée être Madame Dalila

BELAID, pour avoir :

- agressé physiquement Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY à coup de casque et de cravache ;
- refusé de sortir du paddock ;
- agressé verbalement le Président du Jury, Monsieur Nicolas JONES.

Attendu qu'une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie de Rethel par Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY à l'encontre de Madame Dalila BELAID pour violences, plainte toujours en cours d'instruction.

Attendu que Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY a subi un examen radiologique indiquant la présence d'une petite masse résiduelle d'un hématome d'origine traumatique n'ayant entraîné aucune incapacité de travail.

Attendu que la Fédération Française d'Équitation a requis à l'encontre de Madame Dalila BELAID une suspension de compétitions de deux ans dont six mois assortis d'un sursis.

Considérant que Madame Dalila BELAID a reconnu les faits bien qu'elle estime ne s'être que simplement défendue face à Madame Jennifer DEVLEESCHAUWER BAILLY qu'elle jugeait menaçante.

Par ces motifs

Vu les statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011, et notamment son article VII,

Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011, Vu le règlement disciplinaire adopté par l'assemblée Générale du 19 juin 2006, Vu le règlement général des compétitions 2012 et notamment l'article 1.6, Vu l'article L223-2 du Code du sport,

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le rapport de la chargée de l'instruction,

Vu la présence de Madame Dalila BELAID et après l'avoir entendue,

Madame Dalila BELAID a eu la parole en dernier.

La commission, après en avoir délibéré, a pris sa décision le jour même.

La Commission juridique et disciplinaire, jugeant en première instance, décide conformément à l'article 18 du Règlement disciplinaire général de la FFE d'infliger à Madame Dalila BELAID :

Une suspension de compétitions pour une durée de deux ans dont six mois avec sursis, à compter de la notification de la présente décision.

Le sursis sera, conformément à l'article 18 du Règlement disciplinaire général de la FFE révoqué par tout nouvel acte répréhensible commis par Madame Dalila BELAID dans un délai de trois ans à compter du prononcé de la présente sanction.

Du 1^{er} au 30 avril 2013

Bienvenue aux nouveaux adhérents



■ AQUITAINE

CLAG, Ranch des Lamberts, Gelot Marion, 7 Allée des Cigales Résidence Les Fougères, 33480, Castelnau de Médoc, 06 87 90 16 98.

CLAG, Ecurie Fantagaro, Fourcade Ibanez Stéphanie, Chemin Laharraga, 64210, Ahetze, 06 87 25 19 42.

ORAF, Les Cavaliers du Petit Mayne, Kudela Claudio, Le Petit Mayne, 24440, Beaumont du Périgord, 06 20 99 07 42.

■ AUVERGNE

ORAG, Elevage du Frety, Rolland Stéphanie, Le Frety, 03270, Mariol, 04 70 41 00 49.

ORAG, Les Attelages de la Martinière, Gambade Emmanuel, Lieu dit

la Martinière, 03360, Braize, 06 87 44 43 56.

ORAG, Domaine de Chagourdat, Billaudet Antoine, Domaine de Chagourdat, 63450, Chanonat, 06 68 77 75 28.

■ BOURGOGNE

ORAG, Ecurie des Lauriers, Mercier Cyril, 5 Rue de l'Eglise, 71370, St Christophe en Bresse, 06 23 01 07 92.

■ BRETAGNE

ORAF, J E P Jumping Erquy Plage, Babiaski Martin, 11 Square Hôtel de Ville, 22430, Erquy, 06 34 10 38 51.

ORAG, Dinard Emeraude Equitation, Jaubert Patrick, 20 Rue du Val Porée, 35800, Dinard, 02 99 46 23 57.

ORAG, Dao de I, Durand Virginie, Requemian, 56120, Pleugriffet, 06 19 06 50 98.

■ CENTRE VAL DE LOIRE

ORAF, CO Equirando 2013, Chevrete Christelle, Pôle du Cheval et de l'Ane Route de Celle Condé, 18160, Lignièrès, 06 66 86 44 76.

■ CHAMPAGNE ARDENNES

ORAF, Asso Attelage des Crêtes Pré Ardennaises, Moyen Jean Marie, Mairie 54 Rue de la République, 08410, Boulzicourt, 03 24 53 75 70.

ORAG, Crinières Rouges, Van de Woestyne Amélie, Le Marche aux

Pourceaux Chemin de Pouillon, 51220, St Thierry, 06 20 08 37 71.

■ FRANCHE COMTÉ

ORAG, Elevage de Cahuzac, Bouter Turillon Nadine, Route de Louvatange, 39700, Dampierre, 06 73 99 08 82.

■ ILE DE FRANCE

ORAF, Les Chevaux de l'Orvanne, Hervieux Aurélie, 13 Rue de l'Eglise, 77250, Villecerf, 06 61 66 61 09.

ORAF, Les Ecuries de Marolles, Golini Karine, 42 Route de Saint-Vrain, 91630, Marolles en Hurepoix, 06 89 07 81 39.

ORAF, Brimbo Sport, Audigé Philippe, 21 Avenue Division Leclerc, 92310, Sèvres, 01 46 26 31 20.

LANGUEDOC ROUSSILLON

ORAF, Asinerie Badjane, Van Roussett Remco, Le Blacheyral Cessenades, 30450, Malons-et-Elze, 04 66 56 71 54.

LORRAINE

ORAF, Asso des Cavaliers et Prop Vernéville, Ogorzaly Benjamin, 17 Rue d'Amanvillers, 57130, Vernéville, 06 22 91 03 20.

ORAF, GAEC du Vermois, Hogard Emmanuel, 11 Hameau de Gérardcourt, 54210, Ville En Vermois, 06 64 18 52 47.

ORAF, C A Competition, Bianchini Arnaud, 85 Rue Ambroise Croizat, 54510, Tomblaine, 06 99 20 89 49.

MIDI-PYRENEES

ORAF, Calèches et Cavaliers du Rouergue, Latorre Thomas, C/O Thomas Latorre Rue Pavée, 12260, Villeneuve, 06 86 87 51 55.

ORAF, Les Cavaliers de L'Haraga, Ott Emmanuelle, 3 Route de Bours, 65320, Bordères sur L'Echez, 06 73 47 00 86.

ORAF, Cavalcagire Isabelle Binet, Binet Isabelle, L'Ecrin de Chein, 31160, Chein Dessus, 06 88 28 32 60.

ORAF, Haras Capel, Capel Eric, Lieu dit Lafivat, 31390, Salles Sur Garonne, 06 07 46 59 95.

ORAF, Arab Endurance, Donnais Virginie, Le Serrot, 32300, Estipouy, 06 26 01 05 35.

NORD-PAS-DE-CALAIS

ORAF, Adapt Equit, Smague Thierry, 3144 Route de la Blanche, 59270, Bailleul, 03 28 41 23 58.

ORAF, Les Ecuries du Sans Soucis, Valois Dominique, 1 Route Joliot Curie, 59990, Estreux, 06 46 39 59 77.

ORAF, Les Ecuries de Peuplingues, Boutroy Jean Francois, 619 Route de Calais, 62231, Peuplingues, 03 21 85 25 24.

NORMANDIE

ORAF, Les Ecuries du Bois Sueur, Rousseau Amélie, 18 Allée Pierre Oudin, 27130, Balines, 06 61 11 01 44.

ORAF, Ecurie d'Irreville, Richard Christophe, Au Coq, 27440, Gaillard-bois Cressenville, 06 76 65 77 67.

ORAF, Ecurie du Haut Manoir, Tonna Marc, 41 bis Rue du Haut Manoir, 76220, La Feuillie, 02 32 89 59 03.

ORAF, Caval A Dom, Villette Marie,

26 Rue Jules Siegfried, 76570, Pavilly, 06 72 96 10 31.

PAYS DE LA LOIRE

ORAF, Mayenne Attelage, Come Patrice, Le Pré de la Source, 53170, Le Bignon du Maine, 02 43 91 71 07.

ORAF, Les Ecuries du Moulin, Capillier Caroline, Le Petit Tesseau, 49440, Cande, 06 12 65 16 30.

ORAF, Les Ecuries du Cassoir, Leroux Delphine, 12 Chemin du Cassoir, 49460, Soulaire et Bourg, 06 26 09 85 05.

ORAF, Haras de Nola, Batard Charlotte, La Clairière, 72320, Théligny, 06 85 86 91 69.

PICARDIE,

CLAG, Ecurie du Coquelicot, Cossart Francois, 14 Rue Peronne, 80360, Hardecourt Aux Bois, 06 82 98 35 06.

ORAF, Ecurie Als, Lamas Jean, La Noue Mangeard, 02330, Artonges, 03 23 82 79 85.

POITOU CHARENTES

ORAF, Ecurie Clerc, Clerc Christelle, 1 Route de Lizant, 86400, Civray, 05 49 87 51 03.

RHONE-ALPES

CLAG, Les Ecuries des Fiz, Marin Marie Christine, 329 Rue du Stade le Fayet, 74170, St Gervais les Bains, 04 50 18 76 40.

ORAF, Aux Rythmes des Chevaux, Sarran Audrey, 2646 Vieille Route, 38250, Lans en Vercors, 06 60 98 30 20.

ORAF, Morgane de Cheval, Douris Nathalie, Route de la Ruette Cidex 185, 38290, Satolas Et Bonce, 06 34 32 58 56.

ORAF, Haras du Château, Berbedes Erika, 272 Chemin de la Boverie, 01280, Preussin Moens, 06 30 36 49 03.

ORAF, Haras Hengl, Hengl Fonta Caroline, 5 Chemin Guilbaud, 38100, Grenoble, 06 25 16 00 21.

ORAF, Centre Equestre de Thelis, Sery Valerie, Lieu dit Thelis, 42470, St Symphorien de Lay, 06 18 84 06 59.

ORAF, Les Ecuries de la Quintillière, Gaudin Dominique, 905 Chemin de la Quintillière, 69440, St Maurice sur Dargoire, 06 30 68 19 78.

ETRANGER

CLAG, Manège de Beaupré, Deneuve Candy, 51 Chemin de Beaupré 1251 Gy Genève, 99140, Suisse, 17 99 29 22 21.

Carnet d'adresses



©FFE-DL

CONTACTER LA FFE

L'accueil téléphonique et la gestion des mails généraux de la Fédération passe par un centre de contact qui répond aux questions les plus courantes et qui distribue les appels aux différents services pour les informations spécifiques.

Centre de contact : 02 54 94 46 00

Courrier à adresser à : FFE Parc Equestre 41600 LAMOTTE

Téléphone : 02 54 94 46 00 de 9h à 13h et de 14h à 18h les jours ouvrables. Ce numéro unique vous permet de joindre tous les services fédéraux de Lamotte, Boulogne et La Villette. Fax 02 54 94 46 30

QUESTIONS SPÉCIFIQUES

Si votre question concerne :

FFE Club,

posez la à club@ffe.com

FFE Compétition,

posez la à competition@ffe.com

FFE Formation,

posez la à formation@ffe.com

FFE Parc,

posez la à parc@ffe.com

FFE Qualité,

posez la à qualite@ffe.com

FFE Ressources,

posez la à ressources@ffe.com

FFE Tourisme,

posez la à tourisme@ffe.com

FFE Affaires générales

posez la à direction@ffe.com

FFE Communication,

posez la à presse.club@ffe.com

FFE Publications,

posez la à developpement@ffe.com

FFE Comptabilité,

posez la à ffecompta@ffe.com

Adresse du site de Boulogne

(Centre de réunions)
81 avenue Edouard Vaillant
92517 Boulogne Cedex

Adresse du site de La Villette

(Passeports FEI)
9 boulevard Macdonald 75019 Paris

ADRESSES UTILES

FEI

FEI HM King Hussein I Building
Chemin des Délices 9 1006 Lausanne
Suisse

☎ 00 41 21 310 47 47

Fax 00 42 21 310 47 60

www.fei.org

Generali Cabinet Pezant

BP 3032 - 14017 Caen Cedex 2

☎ 02 31 06 11 60

Fax 02 31 94 24 74

caen@agence.generalif.fr

GHN

12 avenue de la République

41600 Lamotte

☎ 02 54 83 02 02

Fax 02 54 83 02 03

infos@ghn.com.fr

IFCE - ENE

Terrefort Saint Hilaire-Saint Florent

BP 207 - 49400 Saumur

☎ 02 41 53 50 50

Fax 02 41 67 63 08

stages-ene@cadrenoir.fr

IFCE - SIRE

BP 3 / 19231 Arnac- Pompadour

Cedex

☎ 08 11 90 21 31

Fax 05 55 73 94 83

www.haras-nationaux.fr

SIF

14490 Litteau (Fax réservé pour les

formulaires de validation de licence

compétition)

☎ 02 31 51 21 10

Fax 02 31 51 21 15

www.ffe.com

rubrique FFE Club SIF

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Officiel

La FFE procède à un appel à la concurrence, en vue de confier l'organisation des Championnats de France d'équitation de niveau Club et Pony se déroulant chaque été au Parc Equestre Fédéral de Lamotte-Beuvron ou à tout autre lieu défini par la FFE.

Nom et adresse officiels de l'organisme contractant :
FEDERATION FRANCAISE D'ÉQUITATION - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE-BEUVRON.

Service responsable de l'appel à concurrence et adresse à laquelle le dossier de consultation peut être retiré :

FFE Direction Générale – Parc Equestre Fédéral 41600 LAMOTTE-BEUVRON.

Type de procédure :

Appel préalable à la concurrence.

Objet du contrat principal par lot :

Lot n°1 : mise en place d'un Commissariat Général chargé de toute l'organisation technique et logistique des championnats de France d'équitation conformément au règlement général des compétitions, aux règlements spécifiques des disciplines et aux règlements des championnats concernés,

Lot n°2 : gestion du village exposant,

Lot n°3 : location et suivi logistique des boxes pendant l'événement.

Durée ferme du contrat :

3 ans.

Conditions de participation à l'appel à concurrence :

Les candidats devront justifier d'une expérience et d'une compétence significatives en matière d'organisation technique et logistique d'un événement sportif.

Critères d'attribution :

Offre de service la plus intéressante, pour la FFE et ses adhérents, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres :

30 août 2013 à 12 heures.

Modalités de remise du dossier de consultation (règlement de la consultation) :

Sur demande de communication adressée au service responsable (ci-dessus).

Délai de validité des offres :

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

31 mai 2013 sur internet.

PRESTATION INFORMATIQUE

Officiel

La FFE procède à un appel à la concurrence, en vue de la conclusion d'un contrat de prestation informatique.

Nom et adresse officiels de l'organisme contractant :
FEDERATION FRANCAISE D'ÉQUITATION - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE-BEUVRON.

Service responsable de l'appel à concurrence et adresse à laquelle le dossier de consultation peut être retiré :

FFE Direction Générale – Parc Equestre Fédéral 41600 LAMOTTE-BEUVRON.

Type de procédure :

Appel préalable à la concurrence.

Objet du contrat principal :

Prestation informatique au service de la FFE et des adhérents accessible notamment par Internet et permettant d'assurer : la gestion des adhésions, la gestion des licences de pratiquant et de compétition, la gestion des compétitions, la gestion de diplômes fédéraux, la gestion des labels fédéraux et la consultation d'informations fédérales ou de documents officiels.

Date de prise d'effet :

Au plus tard le 1^{er} septembre 2014.

Durée ferme du contrat :

4 ans.

Conditions de participation à l'appel à concurrence :

Les candidats devront justifier d'une expérience et d'une compétence significative en matière de prestations informatiques destinées aux fédérations sportives et aux groupements sportifs adhérents.

Critères d'attribution :

Offre de service la plus intéressante, pour la FFE et ses adhérents, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres :

1er juillet 2013 à 12 heures.

Modalités de remise du dossier de consultation (règlement de la consultation) :

Sur demande de communication adressée au service responsable (ci-dessus).

Délai de validité des offres :

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

31 mai 2013 sur internet.

EQUITATION EN CHINE



© FFEZ/EB

Serge Lecomte a accueilli le 26 avril une délégation de 4 personnalités de la fédération chinoise, CEA, qui ont visité le Parc Équestre Fédéral. La croissance génère un développement des loisirs et des pratiques sportives en Chine.

L'équitation y est particulièrement plébiscitée pour les valeurs éducatives qu'elle véhicule auprès des publics jeunes. La mission était orientée autour des pistes à trouver pour intégrer au développement chinois les axes forts du développement français.

TIM HADAWAY



© KIT HOUGHTON/FEI

Le responsable des épreuves équestres aux derniers Jeux Olympiques de Londres a été recruté par la FEI pour créer le nouveau département Jeux et Championnats de la FEI. Sa première mission est d'être le superviseur FEI de Normandie 2014.

SUPPORTERS

Un voyage de supporters est organisé pour les cham-

pionnats d'Europe de CCE à Malmö en Suède du 29 août au 1er septembre. Voir www.ffe.com Haut niveau.

GRAND SLAM ROLEX

Aix-la-Chapelle, Calgary et Genève créent le Grand Slam Rolex. Ce sera un bonus d'un million d'euros pour le vainqueur des 3 étapes à la suite, de 500 000 € pour 2 étapes à la suite et de 250 000 € pour 2 étapes dans le désordre. Cela permet à la dotation du GP d'Aix-la-Chapelle de passer de 350 000 à un million d'euros et au GP de Genève de monter sa dotation à 500 000 euros. Jackpot ?

AXÉRÉAL

Le pôle animal Axé-réal devient avec sa marque Ach le « Partenaire Officiel d'Alltech » pour les Jeux Équestres Mondiaux Fei AlltechTM 2014 en Normandie.

CÉLIMÈNE



Célimène est une jeune cavalière qui a été élevée par ses grands-parents. Lorsque sa tante lui offre une bague mystérieuse pour ses 16 ans, le fil de son histoire à rebondissements commence à se dérouler... Les deux albums d'Adeline Blondieau se lisent comme

des romans à suspense et mêlent les mondes de l'équitation et du cirque. Idéal pour la bibliothèque du club et en cadeau pour des ados cavalier(e)s. N°1 Révélation. N°2 En piste ! Dessins d'Urbano-Razzi. Editions Le Lombard.

JAPPELOUP, LE DVD



Le film de Christian Duguay, qui affiche déjà plus de 1 700 000 entrées, sort en DVD le 17 juillet. Une référence pour tous les clubs de France.

ALEXIS PINOLET



Pilier de l'élevage normand, le créateur de l'élevage d'Elle nous a quittés ce printemps, alors qu'il allait avoir 80 ans. Ses fils Bertrand et Hubert avaient pris le relais il y a quelques années déjà. Saluons le sens des croisements de ce passionné qui a aussi su faire évoluer l'organisation de la filière par son militantisme en faveur du selle français.

LES NUITS DE L'ART EQUESTRE

Dans le cadre de Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture,

les Arènes d'Arles accueilleront *Les Légendes de l'Art Equestre*, qui sont les quatre plus grandes écoles du monde : Saumur, Vienne, Jerez et Lisbonne qui présenteront pour la 1e fois dans un même lieu leur spectacle au grand complet du 26 juillet au 24 août.

A cette occasion, Christian Lacroix sera chargé de la scénographie et de la décoration des arènes. Les licenciés FFE bénéficieront d'une réduction de 5 € sur le tarif des places. Réservations par téléphone.

Plus d'informations sur www.arenas-arles.com.

CHAMBORD



Chambord présente jusqu'au 29 septembre son nouveau spectacle dans les écuries du Maréchal de Saxe.

Animé par la troupe de Bruno Mellerio, Dans la forêt de l'histoire retrace l'histoire du Domaine en 6 tableaux.

Un spectacle mêlant figures de dressage et haute école, voltige en ligne, cascades et combats.

Tous les jours, sauf parfois le lundi à 11h45 et 16h.

Contact : 02 54 50 50 40 ou www.chambord.org. Choisir Visites et activités.

Le Conseil général des Hauts-de-Seine présente

Championnats de France

HORSE BALL

haras de jardy
Marnes-la-Coquette

DU GRAND SPECTACLE

- 3 jours de compétition
- Plus de 120 rencontres
- Plus de 80 équipes et 550 joueurs
- 10 titres de champions de France

EDITION 2013, LES DATES À RETENIR

- Lundi 17 juin : dernières clôtures des engagements pour les catégories Amateur Elite, Pro et Pro Elite.
- Samedi 22 et dimanche 23 juin : 2 dernières journées du championnat de France Pro Elite

Du 21 au 23 juin 2013

Entrée gratuite

Finales Pro Elite

Dimanche après-midi

Renseignements 01 49 73 48 07

www.horse-ball.org

 **hauts-de-seine**
CONSEIL GÉNÉRAL



2014
NORMANDIE



10 BONNES RAISONS DE DEVENIR BÉNÉVOLE

J'AI UN CHEVAL QUI GALOPÉ EN MOI!



1

J'ai envie de **vivre ce grand événement de l'intérieur**

C'EST PETIT CHEZ MOI, MAIS ON VA SE SERPER!



2

Je vais me faire **3000 nouveaux amis**

JE VAIS LEUR DIRE TOUT DE SUITE!



3

J'aimerais dire un jour à mes arrière-petits-enfants : «j'y étais»

TOUT VA BIEN, JE VAIS BIEN!



4

Je suis enjoué et j'ai le **sourire accroché aux lèvres**

CE CÔTÉ-LÀ, C'EST MEUX!



5

Je prends la **vie du bon côté** et ma patience est presque **sans limite**

VIVE LA RENTRÉE ZOAA!



6

Je sais qu'en 2014 je n'aurai pas le blues de la rentrée

TOUT CE MONDE À CONQUÉRIR!



7

Je pense qu'il n'y a pas que sur internet que l'on peut faire de belles rencontres...

VOUS AVEZ DIT DADA?



8

Parce que le cheval, c'est mon dada...

I ♥ ICH WESE! J'AI ME!



9

Je veux partager ma passion avec le monde entier

MAIS... J'ARRÊTE PAS DE LE DIRE!



10

Les Jeux Équestres Mondiaux, j'aime pas... **J'adore!**

* 100 personnes souhaitent s'inscrire au programme bénévole dès le 31 mai 2014. Le processus d'inscription se fait sur le site internet des Jeux Équestres Mondiaux FEI Altech 2014 en Normandie. Les candidats doivent accepter les termes de conditions générales sur le portail d'inscription et la charte des bénévoles.

Illustration : www.michel.com - Conception : Sébastien - Maquette : Marina Carrier / Design - Constance Joly

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT SUR WWW.JEMFEIALLTECH2014NORMANDIE.FR POUR REJOINDRE L'ÉQUIPE DES 3 000 BÉNÉVOLES DU 23 AOÛT AU 7 SEPTEMBRE 2014 *

VOUS ÊTES **L'ESPRIT DES JEUX**



ROLEX PARTENAIRE OFFICIEL

Altech PARTENAIRE-TITRE

PRIMA PARTENAIRE OFFICIEL

Les Jeux Équestres Mondiaux FEI Altech™ 2014 en Normandie, une initiative de : La Région Basse-Normandie, l'État, le Fonds Eperon, la Ville de Caen, les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, la Communauté d'Agglomération Caen la mer, la Région Haute-Normandie, le Comité National Olympique et Sportif Français et la Fédération Française d'Équitation.